

# DETTES PUBLIQUES Feu vert pour le règlement des arriérés

PAGE 6



Une mesure destinée à apurer les arriérés de fin d'exercice sans remettre en cause la discipline budgétaire.

## Scrutin du 2 juillet Le pari de la mobilisation

PAGES 2 et 3



## Sécurité hydrique L'Algérie mise sur le dessalement

PAGE 5



## Biosécurité Sacre continental pour l'Institut Pasteur d'Algérie

PAGE 16



## Parlement AZOUZ NASRI ATTENDU AU VIETNAM

PAGE 4

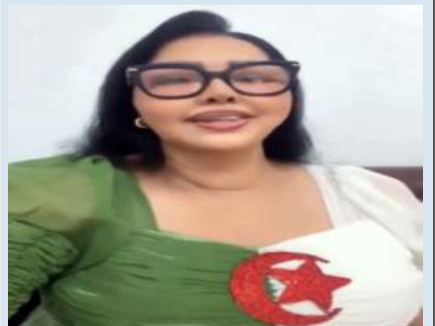
Après leur qualification  
en 16<sup>e</sup> de finale

## Les Verts retrouvent les sommets

PAGE 13



## L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX



Chaba Zahouania félicite  
les Verts

PAGE 15

Législatives  
2026

## Scrutin du 2 juillet La transparence comme maître-mot

*Toutes les garanties juridiques, humaines et matérielles ont été réunies afin que les électeurs puissent voter dans un climat de confiance et de neutralité.*

La campagne électorale pour les élections législatives du 2 juillet s'est officiellement achevée avec l'entrée en vigueur de la période de silence électoral. À quelques jours du scrutin, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) affiche sa satisfaction quant au déroulement de cette étape qu'elle considère comme essentielle dans le processus démocratique. Intervenant sur les ondes de la Radio Chaîne III, le membre de l'Anie, Abderrahmane Chebli, a dressé un bilan détaillé de la campagne, des préparatifs logistiques et des garanties mises en place pour assurer la transparence du vote. Selon le responsable, la campagne s'est déroulée dans un climat globalement serein, permettant aux candidats de présenter leurs programmes à travers des meetings populaires, des activités de proximité ainsi que les espaces médiatiques mis à leur disposition par la Radio et la Télévision nationales. Plus de 3.965 rassemblements ont été organisés à travers le pays, témoignant d'une participation notable des citoyens. L'État a également mobilisé les moyens nécessaires en mettant gratuitement à la disposition des candidats des salles de réunions, des espaces d'affichage et des temps d'antenne répartis selon le nombre de listes présentées par chaque formation politique, dans le respect des principes d'égalité et d'équité.

### DES INFRACTIONS RELEVÉES

L'Anie souligne, toutefois, que le suivi quotidien de la campagne a permis de relever plusieurs infractions, principalement liées à l'affichage électoral. Certaines listes n'ont pas respecté les règles imposant la



présentation de l'ensemble des candidats figurant sur une même liste, privilégiant parfois une seule personnalité. Face à ces manquements, l'Autorité est intervenue par des communiqués et des mises en demeure afin de rappeler les dispositions prévues par la loi et d'assurer l'égalité entre tous les concurrents.

Au-delà des aspects organisationnels, Abderrahmane Chebli relève plusieurs constantes dans les discours des candidats. «Tous ont salué les réformes politiques engagées ces dernières années, notamment la révision de la Constitution et la nouvelle loi électorale, tout en appelant les citoyens à participer massivement au scrutin afin de renforcer les institutions élues», a-t-il souligné. Si la compétition entre les listes demeure vive, l'Anie estime que le débat politique est resté dans un cadre «responsable», «sans dérives majeures». Le responsable a également

mis en avant les effets des nouvelles dispositions législatives sur la composition des listes. Les critères imposés par la loi concernant la représentation des femmes, des jeunes et des diplômés universitaires ont profondément renouvelé le paysage des candidatures. Les femmes représentent désormais 47% du corps électoral, tandis que les candidats de moins de quarante ans constituent 54% des personnes en lice, soit 5.334 candidats sur un total de 9 854. Des chiffres que l'Anie considère comme le reflet d'une évolution progressive de la vie politique et d'une implication accrue des nouvelles générations.

L'Autorité rappelle néanmoins que plusieurs partis politiques ont déposé leurs listes à la dernière minute, réduisant leurs possibilités de remplacer les candidats dont les dossiers avaient été rejetés. Une situation qui illustre, selon l'Anie, l'importance du respect des délais fixés par la

législation électorale. Avec l'entrée en vigueur du silence électoral, toute activité de propagande est désormais interdite. La diffusion de sondages d'opinion, la distribution de tracts ou encore toute forme de publicité électorale sont prohibées jusqu'à la fermeture des bureaux de vote. L'Autorité précise avoir mis en place une cellule de veille chargée de surveiller les contenus publiés sur les réseaux sociaux afin de détecter d'éventuelles infractions et d'engager les procédures prévues par la loi.

### UN IMPORTANT DISPOSITIF POUR LE JOUR J

Sur le plan logistique, les préparatifs sont achevés. Plus de 63 000 bureaux de vote ont été ouverts à travers le territoire national, dont 144 bureaux itinérants destinés aux populations nomades réparties dans 15 wilayas. Plus de 444 000 agents ont été mobilisés pour encadrer les opérations électorales, tandis que les bureaux ouverts à l'étranger sont également opérationnels depuis le 27 juin. Les représentants des candidats ont reçu leurs accréditations afin de suivre toutes les étapes du scrutin, depuis le vote jusqu'au dépouillement et à la centralisation des résultats. Pour l'Anie, la crédibilité du scrutin repose avant tout sur une forte participation citoyenne, mais aussi sur la présence des représentants des listes dans les bureaux de vote, considérée comme une garantie essentielle de transparence. L'Autorité affirme ainsi avoir réuni l'ensemble des conditions juridiques, humaines et matérielles afin que les électeurs puissent exercer leur droit dans un climat de confiance, de neutralité et de transparence.

Assia M.

### MOBILISATION ÉLECTORALE

## Un impératif pour relever les défis de demain

Le spécialiste des questions géopolitiques, sécuritaires et de migrations, Hacène Kacimi a précisé que le vote est un devoir et que chaque citoyen doit l'accomplir pleinement le jour du scrutin. Selon lui, toutes les conditions sont réunies pour permettre à la population de se rendre massivement aux urnes et de choisir les meilleurs candidats afin de la représenter au sein du Parlement.

### RÉFORME PERTINENTE

Intervenant dans l'émission L'Invité du jour de la Radio Chaîne III de la Radio algérienne, Hacène Kacimi a souligné que toutes les garanties d'un scrutin transparent sont réunies. Il a d'abord indiqué que c'est l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) qui prépare, organise et supervise les élections. Il a ajouté que l'administration intervient uniquement en appui et en soutien logistique à l'Anie, notamment en mettant à sa disposition les moyens matériels nécessaires pour assurer le bon déroulement du scrutin. Par ailleurs, il a rappelé que sur le plan structurel et organisationnel, l'Anie a été réorganisée avec un président et, pour la première fois, un bureau exécutif ainsi qu'un organe délibérant. Selon lui, cette organisation pyramidale permettra d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité de cette institution. À travers ces dispositifs législatifs, une volonté claire de renforcer l'indépendance de l'Autorité et du processus électoral a été consacrée. Outre cette réorganisation, l'invité de la



Radio Chaîne III a rappelé que la loi organique portant régime électoral a introduit plusieurs nouveautés. Parmi celles-ci figurent l'ouverture du champ politique aux jeunes et aux femmes. Il a précisé que les listes de candidatures doivent réserver un tiers des places aux femmes, un tiers aux universitaires et que 50% des candidats ne doivent pas dépasser l'âge de 40 ans.

Il a également mis en avant la volonté d'assainir les institutions élues à travers une nouvelle exigence imposant à chaque candidat de justifier de sa situation fiscale. Selon lui, l'ensemble de ces dispositions constitue une garantie de moralisation de la vie publique au bénéfice des institutions élues.

### SYNERGIE INSTITUTIONNELLE

Pour Hacène Kacimi, cette élection représente un défi majeur qui s'inscrit dans la volonté du président de la République de mettre en place une administration toujours plus proche du citoyen. La création de onze nouvelles wilayas constitue, selon lui, une décision qu'il convient de saluer.

Évoquant les relations entre le président de la République et le Parlement, il a rappelé que l'Algérie n'est pas un régime parlementaire dans lequel le chef de l'État doit impérativement disposer d'une majorité absolue pour gouverner. Il a estimé que le régime parlementaire présente plusieurs inconvénients, allant jusqu'à

affirmer qu'il constitue le meilleur moyen d'atomiser et de fragmenter la classe politique. Cette situation conduit, selon lui, à des parlements sans majorité claire, ce qui complique davantage la tâche du président de la République et du gouvernement. À l'inverse, il considère que le régime présidentiel offre au chef de l'État davantage de latitude et de moyens pour gouverner et mettre en œuvre des objectifs stratégiques.

### UN ENJEU FONDAMENTAL

Cette élection revêt, selon Hacène Kacimi, un enjeu fondamental. Il a expliqué que le citoyen élit ses représentants au Parlement afin qu'ils accompagnent l'action gouvernementale. Détaillant les missions de cette institution, il a rappelé que le Parlement évalue les politiques publiques, interpelle le gouvernement à travers les questions orales et participe à leur mise en œuvre par l'adoption des textes de loi.

Les défis sont nombreux, d'où la nécessité d'une complémentarité parfaite entre le Parlement et le gouvernement. Il s'agit notamment de protéger le territoire national, de garantir la sécurité, d'accélérer le rythme du développement national afin de répondre aux défis économiques, politiques, sociaux et culturels, tout en satisfaisant les attentes de la population. Ce sont, a-t-il conclu, les grands chantiers qui exigent une mobilisation et un engagement de tous.

S. Smati

Législatives  
2026Scrutin du 2 juillet  
Le pari de la mobilisation

**Silence électorale jusqu'au deux juillet. Les partis politiques ainsi que les listes indépendantes ont, durant la campagne, multiplié les meetings, les rencontres de proximité et les interventions médiatiques pour convaincre les électeurs et défendre leurs programmes, dans une compétition politique jugée déterminante pour la prochaine législature.**

Dès les premiers jours de la campagne, les formations politiques ont mis en avant des thématiques proches des préoccupations quotidiennes des citoyens. Le pouvoir d'achat, l'emploi, la protection sociale et l'amélioration des conditions de vie ont largement dominé les discours de campagne. Plusieurs partis ont également insisté sur la nécessité de renforcer les services publics, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation, considérés comme des priorités nationales. La jeunesse occupe également une place centrale dans les programmes présentés. Les partis promettent des mesures en faveur de l'insertion professionnelle, de l'entrepreneuriat et de la création de postes d'emploi pour une population jeune largement majoritaire. Au-delà des enjeux sociaux, les formations politiques ont mis en avant des propositions liées à la diversification de l'économie et à la relance de l'investissement. Certains partis insistent sur la réduction de la dépendance aux hydrocarbures et la promotion des secteurs productifs. La question de la gouvernance et du renforcement des institutions revient également dans les discours, avec des appels à plus de transparence, de modernisation de



l'administration et de lutte contre la bureaucratie. L'objectif affiché est de restaurer la confiance entre les citoyens et leurs représentants.

UN ENJEU POLITIQUE  
ET INSTITUTIONNEL MAJEUR

Ce scrutin législatif est présenté comme une étape importante dans le processus de consolidation des institutions nationales. La

prochaine Assemblée populaire nationale aura pour mission de porter les réformes économiques et sociales attendues, mais aussi d'accompagner les politiques publiques dans un contexte marqué par des défis internes et externes. L'enjeu principal de cette élection reste, toutefois, la participation électorale. Les partis politiques ont appelé à une forte mobilisation des électeurs, estimant que la légitimité du futur

Parlement dépendra largement du taux de participation et de l'adhésion citoyenne au processus politique.

UNE CAMPAGNE DE TERRAIN  
ET NUMÉRIQUE

La campagne s'est déroulée à la fois sur le terrain et les réseaux sociaux. Meetings populaires, caravanes électorales et débats publics ont été organisés dans plusieurs régions du pays, tandis que les plateformes numériques sont devenues un espace central de communication politique. Dans ce contexte, les partis cherchent à adapter leurs messages à un électeur jeune et connecté, tout en conservant une présence traditionnelle dans les quartiers et les zones rurales. Durant la campagne électorale, les grandes priorités politiques du pays (amélioration du quotidien des citoyens, relance économique et renforcement institutionnel, ont été mises en évidence). Plus qu'un simple rendez-vous électoral, ce scrutin est perçu comme un test de confiance entre les électeurs et leurs représentants, dans un contexte où la mobilisation citoyenne apparaît comme l'enjeu décisif. Verdict le 2 juillet.

S. M

TROISIÈME JOUR DU SCRUTIN EN FRANCE  
Une forte mobilisation

Les membres de la communauté algérienne établie à Créteil (France) poursuivaient, hier, l'accomplissement de leur devoir électoral dans le cadre du scrutin du 2 juillet pour le renouvellement des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans une dynamique de mobilisation visant à consolider l'édifice institutionnel du pays. Dès l'ouverture des bureaux de vote à Créteil et Vitry-sur-Seine, la mobilisation des membres de la communauté nationale a marqué le troisième jour du scrutin. Malgré la canicule qui sévit actuellement en France, les électeurs ont tenu à exprimer leur attachement indéfectible à l'Algérie et leur détermination à participer à la consolidation des institutions du pays. Approché par l'APS, Abdelhakim Sadmi, imam résidant en France depuis plus de trois décennies, qualifie l'acte électoral de «devoir national». «Bien qu'établis à l'étranger, nous sommes attachés à notre pays», a-t-il dit avec fierté, soulignant l'importance de sensibiliser les jeunes générations aux

enjeux nationaux. Il a formulé le vœu de voir les institutions constitutionnelles, à l'instar du Parlement, réussir leur mission pour «une Algérie forte par ses institutions et la détermination de son peuple». Cette aspiration citoyenne est également partagée par Khaled, 42 ans, pour qui les élections législatives représentent un rendez-vous important. «J'accomplis mon devoir de citoyen en espérant que chacun en fera de même», a-t-il confié sur fond d'espoir et d'optimisme. «Voter est un engagement commun. Il s'agit de l'accomplissement d'un acte civique», s'est-il confié.

CONTINUER SUR  
LA VOIE DES RÉALISATIONS

Pour Mme Cherif El-Arem, «il est normal de venir participer pour que notre pays s'améliore et continue sur la voie des réalisations», saluant, à l'occasion, l'engagement constant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la communauté nationale à l'étranger. Elle a, par ailleurs, lancé

un vibrant appel aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger en vue de se mobiliser fortement et participer massivement au scrutin. De son côté, Benguerdiz El-Idrissi, médecin (64 ans), a mis en avant les enjeux pratiques de cette représentation parlementaire. «Nous choisissons aujourd'hui les députés qui représenteront la communauté nationale à l'étranger, notamment pour porter nos projets d'investissements en Algérie», a-t-il confié, tout en se félicitant des récentes améliorations concernant les prestations consulaires et les facilités de transport accordées aux membres de la communauté. Benguerdiz était accompagné de son fils pour qu'il constate «comment l'acte de voter est accompli», a dit le père en souriant. Un message reçu cinq sur cinq par le jeune homme, qui lance avec enthousiasme. «J'espère que moi aussi, je viendrai pour voter», concluant son intervention par le célèbre cri du cœur : «One, two, three, viva l'Algérie !» Faisant le point sur ce troisième jour de scrutin, le coordinateur de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) à Créteil, Rabah Lachouri, a précisé que les bureaux de vote restent ouverts de 8h à 20h afin d'offrir une flexibilité maximale aux électeurs. Pour subir moins l'effet de la canicule, l'Anie a multiplié les actions de communication directe. «Des dizaines de milliers de SMS ont été envoyés aux ressortissants pour rappeler les modalités du vote», a indiqué Lachouri. Saluant la contribution du mouvement associatif au travail de sensibilisation, le responsable a relevé une dynamique de participation croissante au fil des jours. «Cette mobilisation constante reflète une forte adhésion des membres de la communauté à cette échéance nationale, ayant été précédée par un travail de proximité efficace d'information», a indiqué Lachouri.

APS

VOTE DANS LES BUREAUX ITINÉRANTS  
DES WILAYAS DU SUDKhelfane supervise  
l'opération

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Karim Khelfane, a supervisé, hier, le suivi du début de l'opération de vote au niveau des bureaux itinérants des wilayas du Sud, en direct depuis la salle d'opérations dédiée à cet effet au siège central de l'Anie, indique un communiqué de cette dernière. Les opérations de vote pour les législatives du 2 juillet ont débuté, hier, au niveau des bureaux itinérants déployés à travers les wilayas du Sud, soit 72 heures avant la date du scrutin, précise la même source. Le suivi de cette opération s'est déroulé en présence des coordinateurs des wilayas du Sud concernées par le lancement du vote dans les bureaux itinérants, ajoute le communiqué. Les électeurs dans les zones éparses des wilayas du Grand-Sud ont, en effet, commencé à se rendre, hier, aux bureaux de vote itinérants mis à leur disposition pour leur permettre de se prononcer sur les candidats de leur choix, dans le cadre des législatives du 2 juillet prochain, et ce, réglementairement, en avance de 72 heures, ont constaté des journalistes de l'APS sur place. Dans la wilaya d'Illizi où le vote se déroule dans de bonnes conditions d'organisation, les caravanes de 9 bureaux itinérants, étaient au rendez-vous avec leurs électeurs venus accomplir leur devoir électoral, a indiqué le coordinateur de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Kheireddine Lyès. A Tamanrasset, une ambiance similaire est relevée au niveau des bureaux itinérants déployés à travers les zones éparses, à l'instar du bureau N 6 (hommes), ouvert dans la localité de Tagrembeit, à 15 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya, pour permettre aux 722 électeurs portés sur ses listes de s'acquitter de leur devoir électoral. L'opération de vote a également commencé au niveau des bureaux itinérants des communes de In-Guezzam et Tin-Zaouatine (wilaya d'In-Guezzam) et de la commune frontalière d'El-Borma (wilaya d'Ouargla), déployés pour rapprocher le dispositif électoral des populations nomades et leur permettre de se prononcer sur leurs futurs représentants à l'Assemblée populaire nationale, et ce, dans de bonnes conditions d'organisation. Des électeurs rencontrés par l'APS au niveau de bureaux de vote itinérants ont souhaité voir cette échéance électorale contribuer à une représentation parlementaire capable de soulever les préoccupations des populations nomades et ceux établis en zones éparses, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie. Rencontre devant le bureau itinérant N 7 (femmes), Mme Aicha Zoukani, une des 804 électrices portées sur les listes de ce bureau, a rappelé être habituée à voter dans la localité de Tagrembeit, qui connaît une dynamique de développement et ambitionne de bénéficier d'autres projets de développement dans différents domaines.

R. N.

## PARLEMENT

## Azouz Nasri attendu au Vietnam

*Cette visite s'inscrit dans la dynamique de consolidation du dialogue politique et de la coopération parlementaire, économique et culturelle entre les deux pays.*

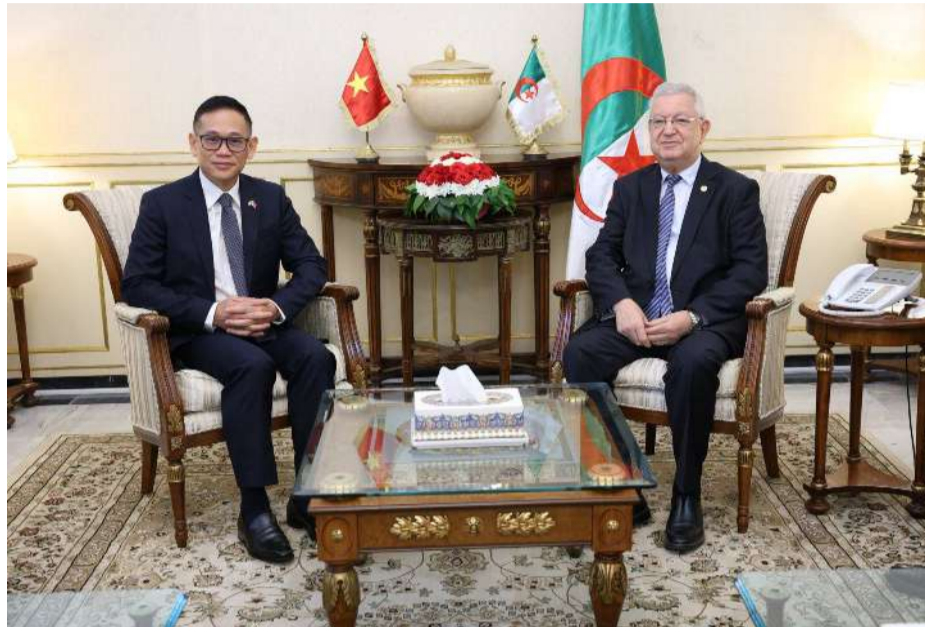
Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, effectuera prochainement une visite officielle en Vietnam, à l'invitation des autorités vietnamiennes, en vue de consolider les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

Cette annonce intervient à l'issue de la rencontre qu'il a eue, hier, au siège du Conseil de la nation, avec l'ambassadeur du Vietnam en Algérie, à l'occasion de la fin de mission diplomatique de ce dernier. Les échanges ont été l'occasion de réaffirmer la qualité des relations historiques entre Alger et Hanoï, fondées sur des valeurs communes de solidarité et de soutien aux causes justes.

La future visite d'Azouz Nasri s'inscrit dans la dynamique de renforcement du partenariat stratégique établi entre les deux pays, avec un accent particulier sur le développement des relations parlementaires. Elle devrait permettre d'approfondir le dialogue politique et d'encourager davantage la coopération économique, culturelle et institutionnelle.

#### UNE COOPÉRATION EN CONSTANTE ÉVOLUTION

La rencontre d'hier a également été l'occasion de réaffirmer la solidité des relations historiques entre l'Algérie et le Vietnam, fondées sur un héritage commun de lutte contre le colonialisme, ainsi que sur des valeurs de solidarité, de fidélité et de défense du droit des peuples à l'autodétermination. Les deux parties ont salué la confiance mutuelle et la convergence politique qui caractérisent les relations bilaté-



rales. Les échanges ont permis de passer en revue l'évolution positive de la coopération entre les deux pays, notamment depuis l'élevation de leurs relations au rang de partenariat stratégique en novembre dernier. À cette occasion, Nasri a mis en avant la convergence des positions de l'Algérie et du Vietnam au sein des instances régionales et internationales, particulièrement sur les questions de décolonisation et les causes justes à travers le monde.

#### ENGAGEMENT POUR UN PARTENARIAT RENFORCÉ

Le président du Conseil de la nation a également réaffirmé l'engagement de l'Al-

gérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à renforcer et diversifier ses relations avec le Vietnam. Il a souligné la volonté commune de mettre en œuvre les engagements du partenariat stratégique à travers l'intensification du dialogue politique, le développement des échanges économiques et commerciaux, la promotion des investissements, ainsi que le renforcement des liens culturels et humains.

Dans le même contexte, Azouz Nasri a rappelé la dimension africaine de la politique étrangère algérienne, mettant en avant les initiatives du président de la République en faveur du développement du

continent, notamment l'allocation d'une enveloppe de un milliard de dollars via l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, destinée à financer des projets dans les secteurs des infrastructures, de la santé, de l'éducation et de l'énergie.

#### COOPÉRATION PARLEMENTAIRE RENFORCÉE

De son côté, l'ambassadeur vietnamien a exprimé sa gratitude pour l'accueil qui lui a été réservé tout au long de sa mission en Algérie, saluant les conditions favorables qui lui ont permis d'accomplir ses fonctions dans les meilleures conditions. Il a réaffirmé l'importance que son pays accorde à ses relations stratégiques avec l'Algérie, exprimant la volonté de Hanoï de renforcer davantage la coopération bilatérale dans des secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie et la culture.

Le diplomate vietnamien a également salué la convergence des positions des deux pays sur plusieurs questions régionales et internationales, tout en réaffirmant le soutien du Vietnam au rôle de l'Algérie sur les scènes africaine et internationale, notamment en matière de promotion de la paix, du développement et de la coopération.

Enfin, en matière de coopération parlementaire, les deux parties ont insisté sur la nécessité de renforcer les échanges entre le Conseil de la nation et l'Assemblée nationale vietnamienne, notamment à travers les visites, le partage d'expertise législative et la coordination au sein des organisations parlementaires internationales.

R. N.

#### FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

### Le Musée de l'armée au rendez-vous

Le Musée central de l'armée se prépare à accueillir une cérémonie à l'occasion du 64 anniversaire de la fête de l'Indépendance, à travers l'organisation d'un riche programme qui s'étendra du 1er au 5 juillet prochain. Dans un communiqué publié, hier, le ministère de la Défense nationale a précisé que l'agenda des festivités comprend l'organisation d'une conférence historique mettant en lumière les étapes marquantes de la glorieuse guerre de Libération. Il prévoit également la mise en place d'expositions artistiques de photographies et d'ouvrages historiques retraçant la Révolution algérienne afin de valoriser ses hauts faits et ses héros, ainsi que de permettre aux générations futures de découvrir les sacrifices des martyrs de la Révolution et de renforcer la conscience nationale chez les jeunes générations. Cet événement historique sera également marqué par des spectacles de chants et des représentations théâtrales centrées sur la mémoire nationale afin de consacrer l'esprit de commémoration de cette date historique, de renforcer les valeurs et l'identité nationales et de préserver la mémoire collective.

#### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Audit du 4<sup>e</sup> objectif de la stratégie nationale

La Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a tenu, dimanche, à Alger, une réunion de la sous-commission chargée du suivi de la mise en œuvre du quatrième objectif de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption 2023-2027. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la poursuite des travaux de coordination et de suivi des différentes mesures prévues par la stratégie nationale, notamment celles liées au renforcement des mécanismes institutionnels de prévention et de lutte contre la corruption. Le quatrième objectif de cette stratégie est consacré au renforcement des capacités des dispositifs de contrôle ainsi que des autorités chargées de l'application de la loi et de la justice. Il vise à consolider leur efficacité dans la détection, le traitement et la répression des actes de corruption.

Selon le communiqué de la HATPLC, cet axe stratégique constitue un pilier essentiel de la politique nationale en matière de transparence et d'intégrité, en mettant l'accent sur l'amélioration des performances des institutions concernées et la modernisation de leurs outils d'intervention.

La réunion a été supervisée par l'inspecteur général du ministère de la Justice, en sa qualité de coordinateur de la sous-commission. Elle a également réuni des représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, de l'Office central de répression de la corruption (OCRC), ainsi que du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), en plus de cadres de la HATPLC.

Cette participation élargie illustre la dimension interinstitutionnelle de la stratégie et la volonté de renforcer la coopération entre les différents acteurs impliqués dans la lutte contre la



corruption.

#### ÉVALUATION DES MESURES ENGAGÉES EN 2025

Les participants ont procédé à l'évaluation de l'état d'avancement des mesures inscrites dans le cadre du quatrième objectif pour l'année 2025. Celui-ci comprend 11 mesures réparties autour de trois axes principaux. Il s'agit, notamment, du développement des capacités des organes de contrôle et des autorités d'application de la loi, du renforcement du rôle de la HAT-

PLC, et de la consolidation de l'indépendance de la justice et de l'intégrité des magistrats. La rencontre a également permis d'identifier les défis rencontrés dans la mise en œuvre des actions engagées, ainsi que d'échanger sur les moyens de renforcer la coordination entre les différents organismes concernés. L'objectif est d'assurer la bonne exécution du programme d'action 2026 et d'atteindre les résultats escomptés dans le cadre de la stratégie nationale.

# CRÉSUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com  
cresusdz@gmail.com  
Tél. : 044 40 74 96

**DIRECTEUR DE REDACTION**  
SAID MEKLA

**REDACTRICE EN CHEF**  
ASSIA MEKHENEF

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1<sup>er</sup> MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz  
**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger  
**Tirage** : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité  
s'adresser à : l'Entreprise  
Nationale de Communication,  
d'Édition et de publicité »

**Agence ANEP** 01, avenue  
pasteur- Alger

**Tél** : 020.05.20.91/020.05.10.42  
**Fax** : 020.05.11.48/020.05.13.45  
020.05.13.77

**E-mail**: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

## SÉCURITÉ HYDRIQUE

## L'Algérie mise sur le dessalement

**Face aux défis liés au climat et à la demande en eau, l'Algérie renforce sa stratégie de sécurité hydrique, basée sur le dessalement de l'eau de mer, la réutilisation des eaux usées et la modernisation des réseaux.**

Invité, hier, du Forum de la Radio Chaîne I de la Radio nationale, le ministre des Ressources en eau, Lounès Bouzegza, a présenté la stratégie nationale visant à assurer la sécurité hydrique du pays. Face aux défis climatiques et à l'augmentation des besoins en eau potable, agricoles et industrielles, il a mis en avant les investissements structurants engagés par l'État, notamment dans le dessalement de l'eau de mer, la mobilisation des ressources non conventionnelles et la modernisation des réseaux de distribution.

Le ministre a rappelé que la politique nationale est désormais fondée sur une approche durable, passant d'une gestion de la rareté à une gestion de la sécurité hydrique. Il a souligné que les grands programmes lancés sous l'impulsion du président de la République ont permis de renforcer considérablement les capacités de production d'eau potable.

Selon lui, les stations de dessalement constituent, aujourd'hui, un pilier essentiel de cette stratégie. Elles assurent près de 40% de l'eau destinée à la consommation dans plusieurs régions du pays, réduisant ainsi la pression sur les barrages et les nappes souterraines. De nouveaux projets sont en cours afin d'alimenter également les wilayas de l'intérieur, parfois situées à plus de 250 km du littoral.

Le ministre a également mis en avant l'amélioration de la situation hydrique grâce à la bonne pluviométrie enregistrée cette année. Les réserves des barrages ont dépassé les 4,5 milliards de mètres cubes,



tandis que le niveau des nappes phréatiques s'est progressivement reconstitué. Toutefois, il a insisté sur la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement afin d'anticiper les effets des changements climatiques.

## UN PLAN SPÉCIAL POUR L'ÉTÉ

À l'approche de la saison estivale, période marquée par une forte hausse de la consommation, le secteur a mis en place un dispositif exceptionnel. Celui-ci comprend l'augmentation des volumes distribués à partir des barrages, la mise en service progressive de centaines de nouveaux forages, ainsi qu'un suivi quotidien assuré par des cellules de veille installées au niveau central et dans chaque wilaya.

L'objectif, a-t-il expliqué, est d'assurer une distribution plus régulière et de limiter les perturbations. Les éventuelles coupures liées aux opérations de maintenance des stations de dessalement ou aux incidents techniques feront l'objet d'une communication à destination des citoyens.

Lounès Bouzegza a indiqué que plusieurs wilayas bénéficiant des programmes complémentaires de développement

connaissent une accélération des projets hydrauliques. Des dizaines d'opérations sont en cours dans des wilayas telles que Tindouf, Khenchela, Djelfa, Tissemsilt ou encore Naâma.

## DES PROGRAMMES D'ENVERGURE DANS LES WILAYAS

Ces projets portent sur le renforcement de l'alimentation en eau potable, la réalisation de stations d'épuration, la construction de barrages ainsi que le développement des infrastructures destinées à soutenir l'agriculture et les activités économiques.

## MODERNISER LES RÉSEAUX POUR RÉDUIRE LES PERTES

Le ministre a reconnu que l'un des principaux défis demeure le vieillissement des réseaux de distribution. Dans certaines régions, les pertes d'eau atteignent jusqu'à 40% en raison des fuites et des raccords illicites.

Pour y remédier, le ministère a engagé un vaste programme de renouvellement des conduites, de numérisation de la gestion des réseaux et de déploiement pro-

gressif de compteurs intelligents. Ces outils permettront d'améliorer le rendement des installations, de détecter rapidement les anomalies et de garantir une répartition plus équitable de la ressource.

## RÉUTILISATION DES EAUX USÉES : UN AXE STRATÉGIQUE

Le responsable du secteur a également insisté sur l'importance de la réutilisation des eaux usées traitées. L'Algérie dispose actuellement de 234 stations d'épuration, tandis que 78 autres sont en cours de réalisation.

L'objectif est d'augmenter progressivement la part des eaux épurées destinées à l'irrigation des cultures stratégiques, aux espaces verts et à d'autres usages ne nécessitant pas de l'eau potable. Cette démarche permettra de préserver les ressources conventionnelles tout en accompagnant le développement agricole.

## LE SUD, NOUVEL ESPACE DE DÉVELOPPEMENT

Évoquant les perspectives de développement du Grand-Sud, le ministre a affirmé que cette région représente un levier majeur pour l'économie nationale grâce à ses importantes réserves en eau souterraine. Plusieurs projets de transfert d'eau et de dessalement des eaux saumâtres sont en cours afin d'accompagner l'essor de l'agriculture saharienne et des investissements industriels.

En conclusion, Lounès Bouzegza a appelé les citoyens à adopter une consommation plus rationnelle de l'eau. Il a rappelé que malgré les investissements considérables consentis par l'État, la préservation de cette ressource reste une responsabilité collective.

«L'eau est un bien précieux. Les infrastructures sont là, mais leur efficacité dépend également du comportement de chacun», a-t-il déclaré, invitant les usagers à éviter le gaspillage et soutenir les efforts engagés pour garantir durablement la sécurité hydrique du pays. **I.Khermane**

## MOISSONS-BATTAGES

## Une campagne sous haute surveillance

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé une série de mesures visant à faciliter l'opération de moisson et la réception des récoltes auprès des agriculteurs, notamment à travers le lancement d'une plateforme numérique dédiée à la demande de moissonneuses-batteuses et la mobilisation d'un nombre supplémentaire de ces équipements.

Ces mesures comprennent le lancement de la plateforme hassad.dz, permettant aux agriculteurs d'obtenir des moissonneuses-batteuses, avec la mobilisation de plus de 1.300 moissonneuses-batteuses par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) et la société Agrodrive afin de combler le déficit enregistré dans plusieurs wilayas, indique le ministère dans un communiqué publié dimanche.

Dans le cadre de ces mesures d'accompagnement des agriculteurs durant l'opération de moisson de cette saison, qualifiée d'exceptionnelle tant en termes de superficies cultivées que de volume de production attendu, il a également été décidé d'autoriser les agriculteurs ne disposant pas de la carte d'agriculteur à livrer leurs récoltes aux Coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS), sur simple déclaration de leur production via la plateforme hassad.dz ou auprès des subdivisions agri-

coles les plus proches. À ce titre, un nombre supplémentaire de moissonneuses-batteuses a été mis en service au profit des agriculteurs dans le cadre de la convention conclue entre l'Entreprise de commercialisation du matériel agricole (PMAT Trading) et Agrodrive, lit-on dans le communiqué.

Il a également été décidé d'ouvrir les centres de stockage et de réception des récoltes tout au long de la semaine, y compris les jours de repos hebdomadaires ainsi que durant les fêtes nationales et religieuses, avec un prolongement des

horaires de travail. Par ailleurs, le ministère a souligné que la campagne de moissons-battages se déroule cette saison dans des conditions très favorables en ce qui concerne la réception des récoltes céréalières, grâce au programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur la réalisation de centres de stockage de proximité et de silos stratégiques. Ce programme a contribué à la réduction des distances parcourues par les agriculteurs et des files d'attente enregistrées lors des précédentes campagnes, garantissant ainsi la

réception des récoltes dans les meilleures conditions.



## SAISON ESTIVALE 2026

## Plus de 10 000 agents déployés

La Protection civile a mobilisé plus de 10 000 agents ainsi que d'importants moyens humains et matériels pour assurer la sécurité de la saison estivale 2026, avec un accent particulier sur la prévention des noyades, des accidents de la route et des feux de forêt.

Au total, 470 plages autorisées à la baignade sont surveillées sur les 657 que compte le pays, tandis que 187 plages restent interdites pour des raisons de sécurité, réparties sur 124 communes côtières.

Le dispositif comprend 10 724 agents, dont des professionnels, des saisonniers, 416 plongeurs et 30 médecins, appuyés par des moyens nautiques et des équipements d'intervention.

Depuis le début de la saison, 34 décès par noyade ont été enregistrés, dont 22 sur des plages interdites et 12 sur des plages surveillées, dont certains hors horaires de surveillance. Parallèlement, 6 702 personnes ont été sauvées d'une noyade certaine.

Concernant les accidents de la route, plus de 800 décès ont été enregistrés depuis le début de l'année, avec une possible hausse attendue en juillet et août en raison du trafic estival.

Enfin, le dispositif de lutte contre les feux de forêt est en alerte maximale, appuyé par des colonnes mobiles, des unités spécialisées et 12 avions bombardiers d'eau, en coordination avec l'Armée nationale populaire.

DETTES PUBLIQUES

# Feu vert pour le règlement des arriérés

*Une mesure destinée à apurer les arriérés de fin d'exercice sans remettre en cause la discipline budgétaire.*

La Direction générale du budget du ministère des Finances a diffusé une nouvelle circulaire à destination des ordonnateurs des budgets de l'État, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif ainsi que des organismes assimilés. Ce document apporte des précisions importantes sur la gestion et la régularisation des dettes liées aux consommations d'eau, d'électricité, de gaz et de télécommunications, considérées comme des charges incompressibles du fonctionnement des administrations.

Dans un contexte marqué par la récurrence de ces dépenses et leur caractère indispensable au maintien du service public, la circulaire introduit une autorisation exceptionnelle. Celle-ci permet la prise en charge, sur les crédits de l'exercice budgétaire en cours, de dettes correspondant à des prestations déjà consommées mais non réglées au titre de l'exercice précédent.

Cette disposition vise principalement à éviter l'accumulation des arriérés entre exercices budgétaires, une situation susceptible de fragiliser la gestion financière des institutions publiques et de détériorer les relations avec les fournisseurs de services essentiels.

## UNE RÉGULARISATION STRICTEMENT ENCADRÉE

Le texte précise que cette régularisation concerne exclusivement les dépenses engagées durant la dernière période de l'exercice précédent, notamment le dernier trimestre, voire les deux derniers mois selon les cas. Cette limitation temporelle traduit la volonté de l'administration de cibler les dépenses de clôture de gestion, souvent reportées en raison de contraintes de fin d'année budgétaire.

Malgré cette flexibilité introduite, la circulaire insiste sur un encadrement rigou-



reux de la procédure. Les ordonnateurs sont tenus de respecter strictement les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment celles relatives aux marchés publics et à la comptabilité publique.

Le principal objectif de cette mesure est de limiter l'accumulation des dettes d'un exercice à l'autre. Dans de nombreuses administrations, les factures de fin d'année sont souvent réceptionnées tardivement, validées après la clôture budgétaire ou reportées faute de crédits disponibles en fin d'exercice. Sans mécanisme de rattrapage, ces dettes deviennent rapidement un stock d'arriérés difficile à maîtriser. La circulaire agit donc comme une soupape de sécurité financière, permettant de purger des dettes « techniques » liées au cycle budgétaire.

Ainsi, la régularisation de ces dettes ne

constitue pas une dérogation aux principes de bonne gestion budgétaire, mais une modalité exceptionnelle d'ajustement, intégrée dans le cadre du budget de l'exercice en cours. Les dépenses doivent être dûment justifiées, validées et imputées conformément aux procédures prévues, afin de garantir la transparence et la traçabilité des opérations.

En effet, cette mesure met en lumière un décalage structurel : la logique budgétaire impose une exécution annuelle stricte des dépenses. Or, la réalité opérationnelle des services publics repose sur des consommations continues (énergie, eau, télécoms). En conséquence, les administrations consomment en continu, mais paient parfois avec retard. Ainsi, la circulaire tente de concilier ces deux temporalités, sans remettre en cause le principe de l'annualité budgétaire.

## UN ENJEU DE CRÉDIBILITÉ FINANCIÈRE

Au-delà de l'aspect technique, cette circulaire pose une question plus large : s'agit-il d'un simple outil de gestion transitoire ou du symptôme d'une difficulté structurelle de planification et d'exécution budgétaire dans certaines entités publiques ?

Dans les deux cas, si ces régularisations deviennent fréquentes, elles peuvent, d'une part, affaiblir la rigueur de l'annualité budgétaire et, d'autre part, encourager le report systématique des charges et brouiller la lisibilité réelle des dépenses publiques. Ainsi, cette mesure répond à un enjeu plus large de crédibilité financière de l'État et des administrations publiques. En effet, le texte ne se limite pas à une facilité comptable : il traduit aussi un constat implicite, notamment l'existence d'arriérés réguliers, des difficultés de gestion de trésorerie dans certaines structures publiques, et des tensions possibles avec les fournisseurs stratégiques (énergie, télécoms). De ce fait, le règlement des arriérés permet de sécuriser les relations avec les fournisseurs d'énergie, d'eau et de télécommunications, dont les prestations sont essentielles à la continuité du service public. En définitive, si cette mesure permet de sécuriser les fournisseurs essentiels et d'assainir des dettes de fonctionnement tout en maintenant un cadre réglementaire strict, elle révèle, en contrepartie, un enjeu plus profond : la nécessité d'améliorer la gestion prévisionnelle des dépenses récurrentes pour éviter que la régularisation exceptionnelle ne devienne une pratique récurrente. En encadrant cette pratique, les autorités financières cherchent ainsi à concilier discipline budgétaire et réalité opérationnelle des administrations, souvent confrontées à des décalages de paiement en fin d'exercice.

Smail ROUHA

## BOURSE D'ALGER

### CSC Expertise Spa renforce ses fonds propres

La Cosob a accordé son visa à l'augmentation de capital de CSC Expertise Spa, filiale du CRTI, d'un montant de 127,5 millions de dinars via appel public à l'épargne. L'opération porte sur l'émission de 300 000 actions au prix de 425 DA l'unité, avec une souscription minimale fixée à 500 actions. Les titres seront admis au compartiment croissance de la Bourse d'Alger. Les fonds levés permettront à l'entreprise de renforcer ses activités dans l'expertise technique, l'inspection industrielle, les essais et la formation spécialisée, tout en développant de nouveaux segments à fort potentiel.

## IMPORTATIONS

### Prolongation de l'inclusion des frais de transport

L'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) a confirmé, dans la note n°468 DG/2026, la prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 de l'autorisation permettant aux banques d'accepter les factures d'importation incluant les frais de transport, notamment sous incoterms CFR. Initialement temporaire, cette mesure est reconduite pour le second semestre 2026. Par ailleurs, les banques devront transmettre au ministère du Commerce extérieur un état détaillé des frais de transport liés aux opérations d'importation. Cette décision sécurise la domiciliation des factures pour les importateurs, tout en renforçant le suivi statistique et la transparence des coûts.

## MESRATI REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU FMI

### La transparence algérienne en évaluation

La présidente de la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Mme Salima Mesrati, a reçu une délégation du Fonds monétaire international (FMI), dans le cadre des consultations périodiques menées avec l'Algérie au titre de l'article IV des statuts du Fonds, indique un communiqué de l'instance.

La rencontre, tenue dimanche soir en présence de membres du Conseil de la Haute-Autorité et de ses cadres, a permis de passer en revue les réformes engagées par l'Algérie sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en matière de transparence, de bonne gouvernance et de prévention de la corruption.

Le communiqué souligne la mise en œuvre de l'engagement présidentiel visant à moraliser la vie publique, lutter contre la corruption et adapter le cadre législatif national aux normes internationales, notamment à travers la création de la Haute-Autorité de transparence, ainsi que le lancement de plusieurs initiatives en faveur de l'intégrité et de la prévention des risques de corruption.

À cette occasion, Mme Mesrati a présenté les missions de l'institution ainsi que ses principaux programmes, dont la Stratégie nationale de transparence et de lutte contre la corruption, l'indice de performance d'intégrité (IPI) Nazaha, les dispositifs de déclaration de patrimoine, les



mécanismes de signalement, ainsi que les efforts de transformation numérique à travers le développement de plateformes électroniques.

Elle a également évoqué les actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement destinées aux secteurs ministériels, aux établissements publics et à la société civile.

Mme Mesrati a enfin présenté les premiers résultats enregistrés dans plusieurs secteurs, marqués par le renforcement de la culture de prévention, des mécanismes

de conformité et de la transparence, contribuant à l'amélioration de la performance institutionnelle et de la qualité du service public.

De leur côté, les membres de la mission du FMI ont pris connaissance de l'expérience algérienne en matière de prévention de la corruption. Ils ont échangé avec les cadres de la Haute-Autorité sur les mécanismes de contrôle, de transparence et le rôle de cette institution dans l'accompagnement des réformes visant à consolider la bonne gouvernance.

## PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE ALGÉRO-IRANIEN

## Focus sur le raffinage et la pétrochimie

Les deux parties ont évoqué des projets conjoints avec un accent particulier sur le transfert de technologie et le développement de la production locale.

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu dimanche à Alger le président de la société iranienne Industrial Pioneers Farayand Co. (IPF), Faramarz Ekhteraei. Cette rencontre a été consacrée à l'examen des perspectives de coopération et d'investissement dans le secteur des hydrocarbures, selon un communiqué du ministère. Tenue au siège du ministère en présence du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, de cadres du secteur ainsi que du directeur exécutif de la société iranienne, la réunion a permis d'explorer les opportunités de partenariat entre le groupe Sonatrach et IPF.

## DES PROJETS CIBLÉS DANS LE RAFFINAGE ET LA PÉTROCHIMIE

Les échanges ont porté sur plusieurs domaines stratégiques, notamment l'ingénierie pétrolière et gazière, la réalisation de projets énergétiques, ainsi que le développement d'activités de raffinage et de pétrochimie. Les deux parties ont également évoqué la production de produits à forte valeur ajoutée, en particulier le polypropylène et ses dérivés, ainsi que l'amélioration des performances industrielles et des capacités de transformation. Les discussions ont également concerné la conception et la réalisa-



tion d'unités industrielles spécialisées, le développement d'équipements destinés à l'industrie pétrolière et gazière, le traitement des eaux industrielles, ainsi que l'intégration de solutions technologiques modernes pour renforcer l'efficacité opérationnelle et la valeur ajoutée du secteur.

## L'ALGÉRIE MISE SUR LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

À cette occasion, Mohamed Arkab a souligné l'importance de renforcer la coopération avec la société iranienne, mettant en avant son expertise technique et ses capacités industrielles. Il a appelé à intensifier les contacts avec Sonatrach et les entre-

prises nationales afin d'examiner les opportunités d'investissement, notamment dans le raffinage, la pétrochimie et les infrastructures industrielles.

Le ministre a également insisté sur le transfert de technologies et de savoir-faire, l'encouragement de la production locale et le développement des compétences nationales, conformément à la stratégie du secteur visant à renforcer le contenu local.

## L'INTÉRÊT IRANIEN POUR LE MARCHÉ ALGÉRIEN

De son côté, Faramarz Ekhteraei a exprimé l'intérêt de son entreprise pour le marché algérien et sa volonté de développer des partenariats durables avec Sonatrach et les opérateurs nationaux. Il a réaffirmé la disposition de sa société à mettre son expertise en ingénierie et en réalisation de projets industriels au service des programmes de développement du secteur des hydrocarbures en Algérie.

La délégation d'IPF a enfin présenté ses capacités techniques, notamment dans l'ingénierie, l'approvisionnement et la réalisation de projets industriels dans les secteurs du pétrole, du gaz et de la chimie, exprimant son souhait d'explorer de nouvelles opportunités de coopération fondées sur le transfert de technologies et l'intérêt mutuel.

## CIMENT ALGÉRIEN

## Percée sur les marchés américain et espagnol

Le port d'Annaba a enregistré, samedi soir, le chargement de plus de 38 000 tonnes de ciment « en un temps record » à destination des marchés des États-Unis et de l'Espagne, a indiqué hier un communiqué de la direction générale de l'entreprise portuaire.

Ces opérations d'exportation « qualitatives » (hors hydrocarbures) ont porté sur 30 500 tonnes de ciment blanc au poste à quai n°7, destinées aux États-Unis (ports de Philadelphie et de West Palm Beach), ainsi que sur 7 800 tonnes de la même matière à bord d'un second navire au poste à quai n°6, à destination du port d'Almería, en Espagne, pour le

compte de l'opérateur économique « Biskria Ciment », ajoute la même source.

Dans ce cadre, l'Entreprise portuaire d'Annaba (EPAN) a mobilisé ses moyens matériels, humains et logistiques, s'appuyant sur une organisation rigoureuse et une coordination précise entre les différents acteurs au sein du port.

L'adoption d'un système de travail continu, 24h/24 et 7j/7, a permis une grande fluidité des opérations de chargement et un rendement reflétant la compétence et le professionnalisme des équipes sur le terrain, selon le communiqué. La même source a

souligné que le traitement et le chargement simultanés de deux cargaisons commerciales s'inscrivent dans le cadre de la dynamique continue que connaît le port, en application des instructions du ministère de tutelle et des orientations du groupe Serport. Celles-ci visent à promouvoir la performance portuaire, à accroître la compétitivité et à offrir un accompagnement de qualité aux opérateurs économiques, notamment ceux qui activent dans le domaine des exportations hors hydrocarbures.

À travers ses projets en cours et futurs, le port d'Annaba compte sur sa transformation en une pla-

teforme stratégique régionale et nationale pour soutenir les exportations hors hydrocarbures et faciliter l'accès des produits algériens aux marchés internationaux, indique le communiqué.

Parallèlement au rythme croissant de l'activité commerciale, cette institution a récemment bénéficié de la mise en service de la nouvelle zone extra-portuaire « El Mellaha », sous contrôle douanier. S'étendant sur une superficie de 2,4 hectares avec une capacité d'accueil allant jusqu'à 3 000 conteneurs standardisés, cette zone sert d'extension géographique au port, contribuant ainsi à délester la pression et à libérer

des espaces.

Elle est composée de bureaux pour les différents intervenants, tels que l'inspection de la répression des fraudes ainsi que les services phytosanitaires et vétérinaires. Elle est également dotée d'un scanner de pointe avec une capacité de traitement atteignant 25 camions/heure en mode mobile et 150 camions/heure en mode fixe, de 24 prises électriques pour conteneurs frigorifiques, d'un système de lutte contre les incendies et de vidéosurveillance.

De plus, un projet d'extension future est actuellement à l'étude afin de doubler ses capacités d'accueil, a-t-on indiqué.

## MOURAD ADJAL EN CÔTE D'IVOIRE

## Sceller un nouveau partenariat énergétique

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, le Dr Mourad Adjal, est arrivé hier à Abidjan pour une visite de travail de deux jours, à l'invitation des autorités ivoiriennes. Cette mission s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables.

À son arrivée dans la capitale économique ivoirienne, le ministre a été accueilli par une délégation de haut niveau représentant l'État ivoirien, en présence du personnel diplomatique de l'ambassade d'Algérie à Abidjan.

Cette visite intervient dans un contexte de dynamique accrue des relations entre les deux pays, marquée par plusieurs échanges récents au plus haut niveau. En mars dernier, le ministre ivoirien des



Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa Coulibaly, avait effectué une visite en Algérie, au cours de laquelle des entretiens avec son homologue algérien ont permis de poser les bases d'un partenariat stratégique durable dans le secteur énergétique.

Cette dynamique a été consolidée par la visite, en mai dernier, d'une délégation d'experts ivoiriens en Algérie. Celle-ci a

permis une immersion au sein des différentes composantes de la chaîne de valeur de l'industrie énergétique algérienne, tout en explorant les perspectives de coopération technique et institutionnelle entre les acteurs des deux pays.

Au programme de cette visite, Mourad Adjal sera reçu par le Premier ministre ivoirien. Il présidera également la cérémonie de signature d'un accord de coopération gouvernemental entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables.

Cet accord vise à consolider un partenariat énergétique mutuellement bénéfique et à établir un cadre juridique et institutionnel structurant pour le développement de futurs projets et activités de coopération entre Alger et Abidjan dans le secteur énergétique.

## GROUPE DES TRAVAUX MARITIMES

## Cap sur la performance et la bonne gouvernance

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djelaoui, a présidé l'Assemblée générale ordinaire du Groupe des Travaux maritimes (GTM), consacrée à l'examen et à l'approbation des comptes sociaux de l'exercice 2025.

La réunion, tenue en présence de plusieurs représentants ministériels, a permis d'évaluer les performances du groupe et d'examiner ses perspectives de développement. Les participants ont insisté sur la nécessité de renforcer l'efficacité économique, d'améliorer les performances et de consolider les principes de bonne gouvernance afin de permettre au GTM de mieux accompagner les projets maritimes et portuaires stratégiques du pays.

## AFFAIRE DE LA PHARMACIE ATTAQUÉE À BAB EZZOUAR : La Cour suprême examinera les pourvois en septembre

**La chambre criminelle de la Cour suprême est appelée à examiner, en septembre prochain, les pourvois en cassation introduits par le collectif des avocats de la défense dans l'affaire de l'agression violente survenue le 27 juillet 2024 à Bab Ezzouar visant une pharmacie.**

Par Redouane Hannachi

Les avocats de la défense sollicitent, à travers leurs mémoires, la révision de l'arrêt rendu en appel et, par conséquent, l'annulation des verdicts prononcés. Le tribunal criminel d'Alger en deuxième instance, présidé par Mme Mahmoudi Lynda, a aggravé le 10 janvier dernier la peine infligée au principal accusé, A. Mohamed El Hadi. Celle-ci est passée de 10 à 15 ans de réclusion criminelle pour tentative de meurtre et agression à l'aide d'armes blanches. La juridiction a par ailleurs confirmé les peines prononcées à l'encontre des deux



coaccusés, les frères A. Réda et A. Djamel, reconnus coupables de complicité dans l'agression et de port d'armes blanches. La mère des mis en cause a également vu sa condamnation à deux ans de prison ferme confirmée, après avoir été reconnue coupable d'incitation à la violence.

### VERSIONS CONTRADICTOIRES À LA BARRE

Durant les audiences, les accu-

sés ont nié l'ensemble des faits reprochés. Ils ont soutenu avoir été eux-mêmes victimes de violences de la part du personnel de la pharmacie, affirmant avoir agi en légitime défense après avoir été expulsés des lieux. De leur côté, les victimes ont livré un tout autre récit, décrivant une attaque brutale à coups de gourdins et d'armes blanches, sous les yeux de passants impuissants. Elles ont également mis en cause la mère des accusés, qu'elles accusent

d'avoir encouragé ses enfants à passer à l'acte.

### RÉQUISITOIRE SÉVÈRE DU PARQUET

L'avocat des parties civiles a qualifié les faits de graves atteintes aux libertés individuelles, soulignant que les victimes exerçaient leurs fonctions au moment de l'agression. Il a réclamé une indemnisation d'un million de dinars pour chacun des prévenus. Le procureur général a, de son côté, dressé un réquisitoire particulièrement sévère, estimant que les accusés ont semé la panique au sein de la pharmacie et mis en danger la vie des employés. Il a également mis en cause la responsabilité de la mère, qu'il accuse d'avoir encouragé ses enfants. Il a requis une peine de 20 ans de réclusion criminelle contre l'ensemble des accusés.

### DÉFENSE ET PERSPECTIVES DE CASSATION

La défense a plaidé l'existence de circonstances atténuantes, notamment pour la mère des accusés, invoquant sa situation familiale. Ces arguments n'ont toutefois pas été retenus par le tribunal, qui a écarté les circons-

tances atténuantes et retenu la culpabilité des prévenus. Les avocats de la défense ont annoncé le dépôt de pourvois en cassation devant la Cour suprême d'Algérie, demandant un nouvel examen du dossier et la révision des peines. Les faits remontent à une attaque particulièrement violente contre une équipe de pharmaciens, agressés par plusieurs individus armés d'épées et de gourdins, dans le but présumé de s'emparer de psychotropes.

### UNE AGRESSION D'UNE EXTRÊME VIOLENCE

L'agression, survenue en pleine journée, a été filmée par les caméras de surveillance et largement diffusée sur les réseaux sociaux, avant d'être visionnée lors du procès. Selon le propriétaire de la pharmacie, les assaillants avaient d'abord quitté les lieux après une première altercation, avant de revenir armés quelques heures plus tard pour s'en prendre violemment au personnel. Plusieurs employés ont été blessés et hospitalisés. L'affaire, désormais portée devant la Cour suprême, reste en attente d'un ultime examen judiciaire.

R. H.

## ESPIONNAGE AU PROFIT DE LA FRANCE

### Le pourvoi d'un ex-militaire rejeté

La chambre criminelle de la Cour suprême a récemment rejeté les pourvois introduits par la défense ainsi que par le parquet général dans une affaire d'espionnage impliquant des ressortissants liés à une société étrangère de sécurité. En 2024, le tribunal criminel d'Alger de deuxième instance a condamné Z. Othmane et K. Zouaoui à 20 ans de réclusion criminelle chacun. Les deux hommes, représentants d'une société française de sécurité, filiale d'Amarante International en Algérie, ont été reconnus coupables d'espionnage au profit d'un État étranger. La même juridiction a également condamné O. Sabrina à une année de prison ferme pour non-dénonciation de crimes et pour ne pas

avoir alerté les autorités sur les agissements de ses supérieurs hiérarchiques. Selon les éléments retenus par la justice, les mis en cause auraient collecté et transmis des informations sensibles portant sur les domaines économique, sécuritaire et social, susceptibles de porter atteinte aux intérêts nationaux. Les investigations ont établi, notamment à partir de l'exploitation de téléphones portables et d'ordinateurs saisis, l'envoi régulier de rapports et de données à des interlocuteurs étrangers. Le principal accusé, un ancien cadre des services de sécurité, aurait également accompagné des ressortissants étrangers lors de déplacements en Algérie, tout en leur fournissant des rapports détaillés sur les dis-

positifs sécuritaires des différentes institutions nationales.

### CIBLAGE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'enquête judiciaire a également révélé la transmission d'informations liées aux infrastructures aéroportuaires, notamment des données sur les procédures de contrôle, les mouvements d'avions et l'organisation de la sécurité interne des aéroports d'Alger et d'Oran. Les mis en cause auraient aussi transmis des analyses sur des secteurs économiques stratégiques, ainsi que sur des événements et rencontres liés à l'investissement en Algérie. Le procureur général a requis la peine

maximale, estimant que les faits constituent une atteinte grave aux intérêts économiques et sécuritaires du pays, qualifiant l'affaire d'espionnage au profit d'un État étranger. La défense, pour sa part, a plaidé l'application de circonstances atténuantes et contesté la qualification des faits retenue par la justice. Après examen des pourvois, la chambre criminelle de la Cour suprême a confirmé les décisions rendues en appel, mettant ainsi un terme à la procédure judiciaire. L'affaire, qui avait suscité un vif intérêt en raison de la sensibilité des faits reprochés, est désormais définitivement tranchée par la plus haute juridiction du pays.

R. H.

## ACCUSÉ D'APOLOGIE DU TERRORISME

### Un agent de sécurité acquitté

Le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda a prononcé, hier, l'acquiescement de l'agent de sécurité d'une entreprise publique, identifié sous les initiales « B. Osama », des accusations d'apologie d'actes terroristes et subversifs, ainsi que d'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour soutenir, même indirectement, les activités et idées d'une organisation terroriste. Cette décision intervient alors que le parquet général avait



requis, lors de l'audience, une peine de 10 ans de prison à l'encontre du prévenu pour les mêmes chefs d'accusation. Au cours des débats, il est apparu que le mis en cause avait été interpellé par les services de la police judiciaire après avoir interagi avec l'organisation terroriste « Daech » via l'application TikTok, à partir de son compte personnel. L'enquête a révélé que l'accusé utilisait depuis 2021 le réseau social TikTok

sous le pseudonyme « OSSAMA BOUBENNA / Osama », où il aurait été exposé à des publicités liées à l'organisation terroriste « Daech ». Il aurait consulté ces contenus et effectué des recherches sur le réseau X (ex-Twitter) ainsi que sur Google concernant l'« État islamique en Irak et en Syrie (EI/Daech) ». Le prévenu a déclaré que ses recherches visaient à s'informer sur la vie des dirigeants de l'organisation, notamment Abou Bakr al-Baghdadi et Abou Mohammed al-Joulani, ainsi que sur leur idéologie et les avis religieux émis par des savants à leur sujet. L'accusé a ajouté qu'à la fin de l'année 2021, il avait cessé toute recherche liée à Daech et traversé une période de dérive marquée par la consommation de drogues et de substances psychotropes. Il affirme ensuite s'être repris en 2023 et être redevenu assidu à la prière. Il a précisé que, durant cette période, les algorithmes des réseaux sociaux continuaient à lui proposer du contenu lié à Daech, à la guerre en Syrie et aux groupes armés, notamment « Hayat Tahrir

al-Cham », qu'il suivait par intérêt pour la situation syrienne. Il a également reconnu avoir effectué de nombreuses recherches sur « Front al-Nosra », devenu par la suite « Hayat Tahrir al-Cham », ainsi que sur les conditions de vie en Syrie et les factions combattantes présentes sur le terrain. En février 2024, le prévenu a republié sur son compte TikTok une vidéo audio-visuelle contenant un chant religieux à caractère incitatif. Il a expliqué utiliser ses comptes pour suivre l'actualité liée à Daech. Face aux faits qui lui étaient reprochés, le prévenu a nié toute intention d'utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir ou soutenir Daech. Il a affirmé ne pas adhérer à l'idéologie extrémiste et avoir simplement suivi l'actualité concernant la Syrie. Il a également précisé que le partage de la vidéo avait pour but d'exprimer son soutien au peuple palestinien à l'occasion du sommet arabe, et non d'insulter les dirigeants arabes. Il a demandé à bénéficier d'une seconde chance.

## LANCEMENT DES CLASSES ÉDUCATIVES AU PROFIT DES ENFANTS DE LA DIASPORA

# Parachèvement des derniers préparatifs

Une séance de travail consacrée au parachèvement des derniers préparatifs relatifs au lancement du programme des classes éducatives au profit des enfants de la communauté nationale établie à l'étranger a été tenue lundi.

« Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a coprésidé, le 28 juin 2026, avec le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, une séance de travail, en présence de cadres des deux secteurs, consacrée au parachèvement des derniers préparatifs pour le lancement de la première session du programme des classes éducatives au profit des enfants de la communauté nationale établie à l'étranger durant la saison estivale », indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Ce projet éducatif, initié par le ministère des Affaires étrangères, s'inscrit « dans le cadre de l'exécution des orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer les liens unissant les enfants de la communauté nationale établie à l'étranger à leur mère patrie, ainsi qu'à répondre aux besoins des jeunes générations en matière éducative, en vue de consolider leur attachement à leurs origines nationales et de renforcer leur lien avec les fondements de l'identité



nationale dans ses dimensions linguistique, historique, culturelle et religieuse », selon la même source.

Cette rencontre a été l'occasion « d'ap-

porter les dernières retouches à cette initiative conjointe qui permettra, grâce à une coordination étroite entre les deux secteurs, aux enfants de la communauté nationale résidant à l'étranger et présents en Algérie durant les vacances d'été, de bénéficier de sessions de cours spécialement conçus pour eux, selon un programme pédagogique adapté à leurs besoins et destiné à approfondir leurs connaissances sur les composantes de l'identité nationale dans toutes ses dimensions ». Ce programme sera organisé du 6 juillet au 13 août 2026 au profit des enfants de la communauté nationale à l'étranger âgés de 8 à 16 ans. « Les personnes souhaitant bénéficier de cette initiative peuvent consulter son contenu pédagogique et accomplir les formalités d'inscription via nos représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger », ajoute la même source. « Les demandes d'inscription peuvent également être envoyées à l'adresse électronique dédiée à cet effet: summercamp2026@mae.dz », conclut le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## VOL DE BIJOUX APPARTENANT À LA FAMILLE ROYALE D'ABU DHABI

# Trois Algériens condamnés à Londres

Trois ressortissants algériens ont été condamnés à des peines de prison ferme par un tribunal londonien après le vol de plus de 600.000 livres sterling (près de 820 000 dollars) de bijoux appartenant à des membres de la famille royale d'Abu Dhabi. Les faits se sont produits en juin 2025 devant la gare internationale de St Pancras, à Londres. Mehdi F., 41 ans, et Abdel A., 35 ans, ont agi avec une précision froide. Pendant qu'un complice non identifié détournait l'attention du chauffeur

venu accueillir la famille royale, les deux hommes se sont emparés des valises avant de prendre la fuite.

Les images de vidéosurveillance montrent clairement la manœuvre : positionnés à l'avance, ils avaient repéré l'arrivée du groupe depuis le quai. L'un des suspects a reconnu avoir revendu l'une des valises trois jours seulement après les faits. Le juge Benedict Kelleher n'a pas mâché ses mots au moment de prononcer les peines. « Il était évident, en les

voyant traverser la gare, qu'il s'agissait de personnes fortunées. Vous les avez clairement ciblées pour cette raison », a-t-il déclaré. Il a également souligné que l'opération impliquait la coordination de sept individus, avec une identification préalable des passagers débarquant d'un train international accompagnés d'un chauffeur privé. Mehdi F., entré illégalement au Royaume-Uni en juillet 2025, a éclopé de deux ans et quatre mois de prison. Des photos de bijoux en or retrouvées sur son téléphone

ont renforcé les charges retenues contre lui. Abdel A., qui séjournait illégalement sur le territoire britannique depuis avril 2023, a reçu une peine légèrement supérieure, deux ans et six mois, en raison d'une déclaration de culpabilité jugée mensongère par le tribunal. C'est l'arrestation d'un troisième complice, Faysal B., âgé de 27 ans, qui a permis de mettre au jour l'ampleur du réseau. Interpellé le même jour que Fatih et Ait Kebir, il venait d'être surpris en train de fouiller un bagage à proximité de

King's Cross.

Par ailleurs, le contenu, incluant un sac Louis Vuitton, était estimé à plus de 60.000 livres. Au total, son butin cumulé sur la période dépasse les 80.000 livres sterling.

Le juge Kelleher l'a condamné à deux ans et trois mois de prison, le qualifiant de « voleur de bagages professionnel opérant délibérément en ciblant des personnes identifiées comme transportant des objets de grande valeur ».

### UN RÉSEAU TRANSFRONTALIER DE CRIME DÉMANTÉ À ALGER

## Arrestation de douze narcotrafiquants

Un réseau transfrontalier du crime organisé a été démantelé, dimanche, par les personnels du service de lutte contre la drogue et les psychotropes de la Gendarmerie nationale à Alger, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, les personnels du service de lutte contre la drogue et les psychotropes de la Gendarmerie nationale à Alger, ont démantelé, aujourd'hui dimanche 28 juin 2026, un réseau transfrontalier du crime organisé, précise la même source. « Cette opération qualitative a permis l'arrestation de (12) narcotrafiquants, et la saisie d'une quantité importante de kif traité s'élevant à quatre (4) quintaux, ainsi que de (2966) comprimés psychotropes, (10) véhicules touristiques, une motocyclette, une somme d'argent estimée à plus d'un milliard de centimes et des téléphones portables », ajoute le communiqué.

« Cette opération vient s'ajouter aux diverses opérations ayant permis de mettre en échec les tentatives d'introduction et d'écoulement de ces substances toxiques dans notre pays, et dénote du professionnalisme, de la vigilance et de la disponibilité permanente des unités de l'Armée nationale populaire, avec ses diverses composantes, à lutter contre toute forme de criminalité organisée », conclut le communiqué du MDN.

### CSJ ET UNICEF EN ALGÉRIE

## Signature du plan d'action conjoint 2026-2027

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé, avec la représentante de l'UNICEF en Algérie, Katarina Johansson, la cérémonie de signature du plan d'action conjoint pour 2026-2027, visant à renforcer la participation des jeunes à la vie publique, indique lundi un communiqué du ministère. La signature de cet accord fait suite aux « résultats positifs obtenus par le programme d'action conjoint pour 2024-2025, reflétant ainsi la solidité du partenariat existant entre les deux parties et leur volonté de poursuivre les efforts communs en faveur du soutien et de l'autonomisation des jeunes », précise la même source. La cérémonie de signature de cet accord, qui s'inscrit dans le cadre du programme de coopération entre les deux parties, s'est déroulée, dimanche, « en présence



de cadres du CSJ, du bureau de l'UNICEF en Algérie, et du représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines ». Ce plan d'action conjoint comprend « une série de programmes et d'activités visant à renforcer la participa-

tion des jeunes à la vie publique, développer leurs capacités, soutenir les initiatives des jeunes, promouvoir l'innovation et le volontariat, ainsi qu'à développer les mécanismes de concertation et d'accompagnement, en harmonie avec les priorités du développement national et les

objectifs de développement durable ». Par ailleurs, ce plan accorde « une importance particulière au renforcement des capacités des membres du CSJ dans les domaines du plaidoyer fondé sur des preuves, de la prospective jeunesse, de la recherche participative et de la communication, afin de contribuer à l'élaboration des politiques publiques destinées aux jeunes et de renforcer leur contribution active au développement aux niveaux national et local ». De plus, la signature de ce plan traduit l'engagement du CSJ et de l'UNICEF « à poursuivre leur coopération pour lancer des programmes de qualité répondant aux aspirations de la jeunesse algérienne et lui offrir des espaces plus larges de participation, de créativité et de contribution à la construction de l'avenir du pays », conclut le communiqué.

## CRISE AMÉRICANO-IRANIENNE

## Washington et Téhéran veulent renouer le dialogue

*Les deux pays sont convenus de suspendre leurs attaques réciproques, ouvrant la voie à une reprise des discussions techniques destinées à mettre en œuvre le mémorandum d'entente signé le 17 juin.*

Après plusieurs jours de tensions et d'accusations mutuelles, les États-Unis et l'Iran semblent vouloir renouer avec une dynamique de désescalade. Selon un responsable américain, les deux pays sont convenus de suspendre leurs attaques réciproques, ouvrant la voie à une reprise des discussions techniques destinées à mettre en œuvre le mémorandum d'entente signé le 17 juin. Cette évolution constitue un signal encourageant pour la sécurité maritime dans le Golfe, où le détroit d'Ormuz demeure un point névralgique du commerce énergétique mondial. D'après des informations rapportées par l'Agence France-Presse, les deux parties ont accepté de mettre fin, pour le moment, à leurs actions militaires respectives afin de permettre la libre circulation des navires dans le détroit d'Ormuz et ses environs. Washington estime que les travaux techniques se poursuivront dans les prochains jours afin de préciser les modalités d'application de l'accord. Une source proche des négociations, citée par Reuters, a indiqué que des équipes techniques iraniennes et américaines devraient se réunir prochainement à Doha sous la médiation des partenaires régionaux. Toutefois, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Kazem Gharibabadi, a démenti la tenue d'une réunion dès cette semaine, laissant planer une certaine incertitude sur le calendrier des discussions.



## TENSIONS PALPABLES

Les tensions restent néanmoins palpables. Au cours des derniers jours, Washington et Téhéran se sont accusés mutuellement d'avoir enfreint le cessez-le-feu, rappelant la fragilité de l'accord conclu il y a seulement quelques semaines. Malgré ces divergences, les deux capitales semblent privilégier le dialogue afin d'éviter une nouvelle escalade susceptible de perturber davantage la navigation maritime.

Parallèlement, l'Iran et Oman ont tenu à Mascate la première réunion de la commis-

sion conjointe consacrée au détroit d'Ormuz. Selon Kazem Gharibabadi, les deux États riverains ont échangé leurs points de vue sur leurs droits souverains ainsi que sur les modalités de gestion future de ce passage stratégique, conformément à l'accord provisoire conclu avec Washington.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a réaffirmé que l'Iran demeure le seul responsable du rétablissement de la navigation dans le détroit à son niveau d'avant le conflit américano-sioniste. Il a également appelé les autres acteurs internationaux à ne pas

intervenir dans ce qu'il considère comme la gestion souveraine de l'Iran sur cette voie maritime.

Au-delà des considérations diplomatiques, un enjeu économique majeur demeure. Les États-Unis soutiennent la création d'un corridor maritime longeant les côtes omanaises, tandis que Téhéran souhaite orienter les navires vers un itinéraire traversant ses eaux territoriales, avec l'ambition d'instaurer, à terme, des droits de passage. Cette divergence illustre les intérêts stratégiques et économiques qui continuent de s'opposer autour du contrôle du détroit.

Depuis le déclenchement des hostilités, plusieurs centaines de navires, dont de nombreux pétroliers, étaient restés immobilisés dans le Golfe. Leur reprise progressive de la navigation au cours des deux dernières semaines a favorisé un retour de l'offre pétrolière sur les marchés internationaux, contribuant à une baisse des prix du brut vers leurs niveaux d'avant la crise.

La poursuite des discussions techniques et la mise en place de canaux de communication entre les médiateurs témoignent d'une volonté commune de prévenir tout nouvel incident. Si les désaccords demeurent nombreux, la priorité affichée par les deux parties semble désormais être la préservation de la stabilité du détroit d'Ormuz, dont dépend une part essentielle des échanges énergétiques mondiaux.

R.I/agences

## PAKISTAN-AFGHANISTAN

## Nouvelle escalade militaire

Le Pakistan a annoncé, hier, avoir mené dans la nuit des frappes aériennes contre plusieurs positions situées dans l'est de l'Afghanistan, affirmant avoir visé des groupes armés responsables d'attaques récentes sur son territoire.

Le ministre pakistanais de l'Information, Attaullah Tarar, a indiqué que des frappes de précision avaient détruit trois cibles dans les provinces afghanes de Paktia, Paktika et Kunar.

Selon Islamabad, ces opérations ont permis de neutraliser 25 combattants.

Les autorités pakistanaises ont précisé que ces frappes ont été accompagnées d'opérations terrestres dans les zones fronta-

lières visant le groupe armé Jamaat-ul-Ahrar, régulièrement présenté comme proche du Tehrik-e-Taliban Pakistan (TTP).

Islamabad a expliqué que cette intervention militaire constituait une réponse à l'attaque survenue samedi à Karachi, au cours de laquelle trois membres des forces paramilitaires pakistanaises ont été tués, ainsi qu'à la recrudescence des violences dans les régions frontalières.

## KABOUL DÉNONCE DES VICTIMES CIVILES

Le porte-parole du gouvernement taliban, Zabihullah Mujahid, a condamné les frappes pakistanaises, les qualifiant d'«acte d'agression lâche».

Il a affirmé que les bombardements avaient fait des dizaines de victimes parmi les civils. Le porte-parole adjoint du gouvernement afghan, Hamdullah Fitrat, a ensuite indiqué que les frappes avaient causé la mort de 36 civils, dont des femmes et des enfants, tandis que 163 autres personnes avaient été blessées dans les trois provinces visées.

Ces nouvelles frappes interviennent après plusieurs opérations similaires menées par le Pakistan ces derniers mois sur le territoire afghan.

Islamabad accuse régulièrement les autorités talibanes d'offrir refuge à des groupes armés, notamment le Tehrik-e-Taliban Pakistan (TTP), qu'elle

tient pour responsable de la multiplication des attaques contre ses forces de sécurité.

Le gouvernement taliban rejette ces accusations et affirme que le territoire afghan n'est pas utilisé pour préparer des attaques contre le Pakistan. Kaboul soutient également que les précédentes frappes pakistanaises ont principalement touché des populations civiles.

La frontière entre les deux pays demeure largement fermée depuis l'intensification des violences en octobre dernier. Cette situation continue de perturber les échanges commerciaux entre le Pakistan et l'Afghanistan, tout en alimentant les tensions diplomatiques et sécuritaires entre les deux voisins.

## SUD DE LA SYRIE

## Damas dénonce une nouvelle incursion sioniste

Le ministère syrien des Affaires étrangères a condamné, hier, les incursions des forces sionistes et les bombardements d'artillerie menés dans les provinces de Deraa et de Qouneïtra, les qualifiant de «violation flagrante de la souveraineté syrienne et de l'intégrité territoriale du pays».

Les tensions se sont aggravées dimanche dans le village d'Abidine, situé dans la province de Deraa, après l'entrée d'une unité sioniste sur le territoire syrien. Selon des sources locales, des habitants ont tenté d'empêcher la progression d'une patrouille militaire en lui lançant des pierres. L'armée sioniste a ensuite riposté par des tirs d'artillerie visant la zone. Les bombardements ont contraint les habitants du village à quitter leurs maisons durant la nuit pour se réfugier dans les localités voisines, selon les médias officiels syriens et un responsable local.

Dans un communiqué publié hier, le ministère syrien des Affaires étrangères a dénoncé «avec la plus grande fermeté» ces opérations militaires, estimant qu'elles constituent une nouvelle atteinte au droit international et à la souveraineté du territoire syrien. Damas a réaffirmé son rejet des opérations sionistes dans le sud du pays et a appelé à mettre un terme à ces actions militaires, qui interviennent dans un contexte de tensions persistantes le long de la frontière entre les deux pays.

## RUSSIE-ÉTATS-UNIS

## Poutine prêt à relancer les négociations

Le président russe Vladimir Poutine a déclaré, dimanche, qu'il s'attendait à recevoir prochainement une délégation de responsables américains à Moscou, une fois que Washington aura conclu un accord avec l'Iran sur le dossier de la guerre au Moyen-Orient. Lors d'un entretien accordé au journaliste russe Pavel Zaroubine, repris par les agences de presse russes, le chef du Kremlin a indiqué que «lorsque la phase active des événements liés

au dossier iranien sera terminée, des représentants de l'administration américaine, déjà rencontrés à plusieurs reprises à Moscou, devraient revenir pour poursuivre les échanges».

Vladimir Poutine a affirmé que la Russie restait disposée à poursuivre le dialogue avec les États-Unis, soulignant que «toutes les questions pourront être abordées» lors des prochaines rencontres. Cette déclaration traduit la volonté de Moscou de mainte-

nir un canal de communication avec Washington malgré les profondes divergences qui persistent entre les deux puissances.

Les propos du président russe interviennent alors qu'il répondait à une question sur les relations russo-américaines, à la suite du sommet du G7 organisé en France. À cette occasion, le président américain Donald Trump avait estimé que la Russie devait «parvenir à un accord avec l'Ukraine», relançant les spécula-

tions sur une éventuelle reprise des discussions entre les deux camps. Le président américain a également fait évoluer son appréciation de la situation en Ukraine. Mercredi, Donald Trump a déclaré que le président ukrainien Volodymyr Zelensky «fait du bon travail» dans la guerre contre la Russie, alors qu'il avait auparavant estimé que le dirigeant ukrainien ne disposait pas des atouts nécessaires pour espérer remporter le conflit.

HUITIÈMES DE FINALE

# Le Canada premier qualifié

**Le Canada affrontera au prochain tour le vainqueur de la rencontre entre les Pays-Bas et le Maroc.**

Le Canada a écrit une nouvelle page de son histoire, le 28 juin 2026, au stade de Los Angeles. Opposés à l'Afrique du Sud en seizièmes de finale de la Coupe du monde, les hommes de Jesse Marsch se sont imposés sur le fil (1-0) grâce à un but de Stephen Eustáquio dans le temps additionnel (90e+2). Cette victoire offre aux Canadiens leur toute première qualification pour les huitièmes de finale d'un Mondial.

La rencontre est longtemps restée cadencée. Dominateurs, les Canadiens se sont créés plusieurs occasions sans parvenir à les concrétiser. Le sélectionneur Jesse Marsch avait procédé à quatre changements dans son onze de départ, titularisant notamment Moïse Bombito. En seconde période, l'entrée en jeu d'Alphonso Davies, à la 75e minute, de retour de blessure après avoir manqué la phase de groupes, a apporté davantage de percussivité à l'attaque canadienne. C'est finalement Stephen Eustáquio qui a fait la différence à la



92e minute en inscrivant le but de la victoire d'une frappe croisée imparable à l'entrée de la surface.

Avant le coup d'envoi, l'expert en paris sportifs Rago\_foot avait publié sur X un pronostic révisé après l'annonce des compositions officielles. Il conseillait une victoire du Canada sur les scores de 1-0, 2-0 ou 2-1. C'est finalement le scénario du 1-0 qui s'est réalisé.

La star canadienne du Bayern Munich a effectué son retour à la compétition après

une blessure qui l'avait privé des trois matches de la phase de groupes. Entré en jeu à un quart d'heure de la fin, Alphonso Davies a apporté sa vitesse et sa capacité de percussivité sur le côté gauche, contribuant à déséquilibrer la défense sud-africaine.

## UNE QUALIFICATION HISTORIQUE

Cette rencontre comptait pour les seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026, organisée conjointement par les États-Unis, le Canada et le

Mexique. L'Afrique du Sud, dirigée par le Belge Hugo Broos, disputait son premier match à élimination directe dans un Mondial. Malgré une prestation courageuse, les Bafana Bafana quittent la compétition, tandis que le Canada poursuit son parcours historique.

Le Canada affrontera en huitièmes de finale le vainqueur de la rencontre entre les Pays-Bas et le Maroc, prévue ce lundi à Houston. Les Canadiens tenteront de poursuivre leur aventure face à un adversaire de très haut niveau.

## ●MERCATO

### UN ACCORD ENTRE YAN DIOMANDÉ ET LE PSG



Le dossier Yan Diomandé avance sérieusement vers Paris. Selon RMC Sport, l'ailier de 19 ans figure désormais parmi les priorités du Paris Saint-Germain. Après avoir été également suivi par Liverpool FC, le jeune joueur aurait finalement choisi de donner sa priorité au club parisien. Un accord aurait même été trouvé entre Diomandé et le PSG pour une arrivée après la Coupe du monde 2026, avec un contrat de cinq ans à la clé.

Le club de la capitale doit désormais entrer en négociations avec le RB Leipzig, où évolue le joueur. Paris souhaite rester fidèle à sa nouvelle politique de recrutement : éviter les dépenses excessives et négocier au "juste prix".

Le club allemand, de son côté, attendrait une indemnité avoisinant les 130 millions d'euros. Une somme que le PSG juge excessive et qu'il ne semble pas prêt à payer dans l'état actuel des discussions.

## ●PHASE DES POULES FESTIVAL DE BUTS ET DE RECORDS



Un festival offensif ! La phase de groupes de la première Coupe du monde à 48 équipes a donné lieu à une véritable orgie de buts : 215 réalisations en 72 matches, soit une moyenne de 2,99 buts par rencontre.

Il s'agit du meilleur ratio enregistré en phase de groupes d'une Coupe du monde depuis les années 1950. À titre de comparaison, lors du Mondial 2022 au Qatar, la moyenne s'élevait à 2,44 buts par match à l'issue du premier tour (2,69 sur l'ensemble de la compétition).

Le trophée du meilleur buteur, souvent relégué au second plan, donne déjà lieu à une lutte acharnée entre les plus grands attaquants de la planète. Lionel Messi mène la course au Soulier d'or avec six buts en trois matches, devant Kylian Mbappé (désormais meilleur buteur de l'histoire des Bleus), Ousmane Dembélé, Vinicius Junior et Erling Haaland, qui comptent chacun quatre réalisations.

Le vieux record de 13 buts inscrits en une seule édition, établi en 1958 par le Français Just Fontaine, semblait inaccessible, mais il pourrait bien tomber. Messi, qui totalise désormais 19 buts en six Coupes du monde, a déjà effacé l'ancien record de l'Allemand Miroslav Klose, auteur de 16 buts.

L'ancien gardien de l'Angleterre Joe Hart estime

que le ballon officiel du Mondial, l'Adidas Trionda, est difficile à maîtriser, notamment lorsqu'il est frappé sans effet. « Il arrive sur les joueurs un peu plus vite qu'il ne le laisse paraître au moment du tir », explique-t-il. Rien à voir, toutefois, avec le redouté Jabulani de la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud, qualifié à l'époque de « ballon effrayant » par de nombreux gardiens.

## NOUVEAU FORMAT PLUS DÉSÉQUILIBRÉ

Avec, pour la première fois, 48 équipes engagées, la nouvelle formule a donné lieu à des confrontations plus déséquilibrées. L'Allemagne a ainsi largement dominé Curaçao (7-1). Mais les sélections dites « modestes » ont également su tirer leur épingle du jeu, à l'image du Cap-Vert, qui a tenu en échec les champions d'Europe espagnols (0-0) avant de se qualifier pour les seizièmes de finale. Les scores fleuves ne sont toutefois pas l'apanage de cette édition. En 2022, l'Espagne avait écrasé le Costa Rica (7-0), tandis que l'Angleterre avait largement dominé l'Iran (6-2).

## DÉFENSES FRIABLES, ERREURS COUPABLES

Le but contre son camp du Tunisien Ellyes Skhiri, inscrit après seulement trois minutes de jeu face aux Pays-Bas (vainqueurs 3-1 le 26 juin), est le 12e but contre son camp de cette Coupe du monde 2026, égalant ainsi le record établi lors de l'édition 2018.

Le premier tour a également été marqué par de nombreuses erreurs défensives. Deux des trois gardiens utilisés par l'Irak ont commis des bévues ayant directement entraîné des buts. De son côté, le gardien uruguayen Fernando Muslera a demandé à être remplacé à la mi-temps du match perdu face à l'Espagne (1-0), après une énorme erreur ayant coûté un but à son équipe.

## ●FORMAT À 48 ÉQUIPES CARLOS QUEIROZ OPPOSÉ



Même ceux à qui profite le crime s'y opposent. Pour sa première édition dans ce nouveau format, la Coupe du monde à 48 équipes suscite de vives critiques, y compris parmi les participants. Trop de matches, trop de différences de niveau entre les sélections et même... pas assez de rareté.

« Je pense qu'avec le nombre d'équipes, le Mondial perd beaucoup de valeur et de signification », a regretté le sélectionneur du Ghana, Carlos Queiroz, alors même que ses Black Stars venaient de se qualifier en seizièmes de finale en qualité de meilleurs troisièmes. « Ce devrait être rare de participer à la Coupe du monde. »

Le technicien portugais dénonce le gigantisme qui s'est emparé du tournoi. « Même les matches de qualification en Europe et en Afrique perdent leur sens et leur signification parce qu'ils sont trop nombreux », développe-t-il. « Aujourd'hui, c'est l'argent qui parle et on n'appelle plus ça du football, mais du "moneyball". Moi, je préfère voir la Coupe du monde comme un événement rare qui doit avoir beaucoup de signification et pour lequel il faut se battre pour y être. »

## ●BELGIQUE-SÉNÉGAL

### LE DILEMME ÉMOTIONNEL D'AMADOU ONANA



Amadou Onana va vivre un moment très particulier ce mercredi lors du 1/16e de finale de la Coupe du monde 2026 entre la Belgique et le Sénégal. Né au Sénégal et profondément attaché à ses origines, le milieu de terrain belge s'apprête à affronter le pays de sa naissance dans un contexte qu'il aurait préféré éviter.

Dans une interview, il avait déjà exprimé ce malaise face à cette éventualité : « Ne me fais pas jouer contre eux », confiait-il avant le tournoi. Il allait même plus loin en revenant sur le tirage au sort : « J'étais au club et je me disais : s'il te plaît, ne me fais pas jouer contre eux. Mets-moi la France, peu importe, mais pas le Sénégal. »

Le joueur expliquait également le lien fort qui l'unit encore à son pays natal : « J'y retourne une fois par an. C'est important pour moi, c'est mon 'reset'. Ça me ressource. On prend une claquette par rapport à la vie qu'on mène ici. J'ai besoin de ça pour rester ancré », a-t-il confié alors qu'il évolue à Aston Villa.

Ce match prend donc une dimension très personnelle pour lui, entre attachement affectif et devoir professionnel. Une rencontre particulière où l'émotion pourrait peser autant que l'enjeu sportif.

## APRÈS SA QUALIFICATION EN 16<sup>E</sup> DE FINALS

# L'Algérie retrouve les sommets

**Malgré une entrée en matière difficile, les Verts ont su renverser la situation pour décrocher leur qualification pour les seizièmes de finale du Mondial 2026, où ils défieront la Suisse avec l'ambition de prolonger leur rêve.**

**D**ouze ans après son exploit au Brésil, l'Algérie renoue avec les phases à élimination directe d'une Coupe du monde. Les Verts ont validé leur qualification pour les seizièmes de finale du Mondial 2026, signant ainsi leur grand retour parmi les meilleures sélections de la planète.

Le parcours n'a pourtant rien eu d'un long fleuve tranquille.

Corrigés d'entrée par l'Argentine (3-0), les hommes de Vladimir Petkovic se sont rapidement retrouvés dos au mur. Ils ont toutefois su réagir avec caractère en s'imposant face à la Jordanie (2-1), un succès indispensable qui a totalement relancé leurs chances de qualification.

Le troisième match, face à l'Autriche, a offert un scénario haletant. Dans un rencontre spectaculaire conclue sur un score de parité (3-3), les Fennecs ont fait preuve d'une remarquable résilience.

Menés à deux reprises, ils sont revenus au score grâce à Rafik Belghali juste avant la pause, puis à un Riyad Mahrez des grands soirs, auteur d'un doublé, dont un but dans le temps additionnel. Si les Autrichiens ont égalisé une dernière fois, ce nul suffisait aux deux équipes pour poursuivre l'aventure.

Avec quatre points, l'Algérie termine troisième du groupe J derrière l'Argentine et l'Autriche, mais figure parmi les meilleurs troisièmes qualifiés, une possibilité offerte



par le nouveau format de la Coupe du monde à 48 équipes.

Cette qualification marque le retour des Verts sur la scène mondiale après les absences des éditions 2018 et 2022. Elle récompense un groupe qui, sous la direction de Vladimir Petkovic, a affiché un état d'esprit irréprouvable, alliant solidarité, combativité et force mentale.

Le plus difficile commence désormais.

Opposée à la Suisse en seizièmes de finale, l'Algérie tentera de prolonger son aventure et de faire mieux que son parcours historique de 2014, lorsqu'elle avait atteint les huitièmes de finale au Brésil. Avec un collectif en pleine confiance et un Riyad Mahrez toujours décisif dans les grands rendez-vous, les Verts peuvent légitimement nourrir de grandes ambitions.

Rafik G.

### IL ÉCLIPSE MUSIALA ET YAMAL

## Maza, meilleur dribbleur de la phase de groupes

Le milieu offensif de la sélection algérienne, Ibrahim Maza, s'impose comme le meilleur dribbleur de la phase de groupes de la Coupe du monde 2026. Une performance qui confirme son rôle central dans le parcours réussi des Verts jusqu'aux seizièmes de finale.

Avec 12 dribbles réussis en trois rencontres, Ibrahim Maza domine le classement des meilleurs dribbleurs de la phase de groupes du Mondial 2026. Le joueur du Bayer Leverkusen devance des spécialistes de l'exercice tels que l'Allemand Jamal Musiala et l'Espagnol Lamine Yamal.

Sa prestation la plus aboutie a été réalisée face à l'Autriche (3-3), où il a réussi six dribbles, soit le meilleur total enregistré lors de cette rencontre. Quelques jours plus tôt, contre la Jordanie (2-1), le milieu offensif de 20 ans avait été élu homme du match, récompensant une performance décisive.

Au-delà de sa qualité de percussion, Maza s'est également distingué dans les duels, remportant sept de ses huit confrontations, pour un taux de réussite de 87,5 %, illustrant son efficacité aussi bien sur le plan technique que physique. Ces statistiques confirment l'importance croissante de l'international algérien dans le dispositif des Verts, qualifiés pour les seizièmes de finale. L'Algérie affrontera la Suisse, vendredi prochain, au BC Place de Vancouver (Canada), avec un coup d'envoi prévu à 04h00 (heure algérienne).

### USM ALGER :

## Lamine N'Diaye rempile pour deux saisons

L'USM Alger a prolongé de deux saisons le contrat de son entraîneur Lamine N'Diaye. Arrivé en février dernier, le technicien sénégalais a rapidement marqué son passage en offrant au club un doublé historique en Coupe de la CAF et en Coupe d'Algérie. Cette décision s'inscrit dans la volonté de la direction de miser sur la stabilité pour poursuivre les succès du club sur les scènes nationale et continentale.

### JS KABYLIE

## Messala Merbah, deuxième recrue estivale

La JS Kabylie a officialisé l'arrivée du milieu défensif Messala Merbah, en provenance du CS Constantine, signant ainsi sa deuxième recrue du mercato estival après Badis Bouamama. Âgé de 31 ans, le joueur a été présenté par le club comme un milieu expérimenté, réputé pour son impact dans l'entrejeu et sa régularité.

Messala retrouvera à la JSK son frère jumeau, Gaya Merbah, gardien de but des Canaris depuis 2024. En parallèle, le club a acté les départs des défenseurs Laïd Chahine Bellaouel et du Tchadien Ecuja Célestin, tout en renforçant son organigramme avec les nominations de Yazid Mansouri comme directeur technique sportif et de Kamel Yesli en qualité de porte-parole officiel.

## ALGÉRIE-AUTRICHE Infantino encensé

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, a salué le spectacle offert par le match ayant opposé l'Algérie à l'Autriche (3-3), mardi à Kansas City, lors de la troisième et dernière journée du groupe J de la Coupe du monde 2026, estimant que cette rencontre restera parmi les grands moments de cette édition.

Dans un message publié sur son compte Instagram au lendemain de la rencontre, le patron de l'instance mondiale a exprimé son admiration pour l'intensité, le suspense et les émotions qui ont rythmé cette affiche, conclue par la qualification des deux équipes pour les seizièmes de finale.

« C'était magnifique. Seul le football peut

susciter de telles émotions. L'Algérie et l'Autriche nous ont offert un match pour les âges, alors que les deux équipes atteignent les 16es de finale. Des occasions comme celle-ci font de la Coupe du monde le plus grand spectacle de la planète », a écrit Gianni Infantino.

Cette sortie du président de la FIFA constitue une nouvelle marque de reconnaissance envers les Verts, auteurs d'un parcours remarqué depuis le début du tournoi. Grâce à leur état d'esprit, leur qualité de jeu et leur capacité à renverser les situations, les hommes de Vladimir Petkovic figurent désormais parmi les équipes qui captivent le plus l'attention des observateurs du football mondial lors de ce Mondial-2026.



## CHAMPIONNAT D'ÉCHEC ALGÉRIE JUNIORS Nassr Manel et Bidi Abdeljalil sacrés en juniors

Les jeunes échéphiles Nassr Manel (CS Béjaïa) et Bidi Abdeljalil (CE Constantine) ont remporté les titres du Championnat d'Algérie juniors d'échecs, dont la phase finale s'est achevée samedi à Aïn Benian après cinq jours de compétition. Chez les filles, Nassr Manel s'est imposée avec 8 points sur 9, devant Nassr Ryma (7,5 pts) et Khider Amilia (6

pts). Chez les garçons, Bidi Abdeljalil a été sacré avec 8 points, suivi de Chaili Yasser Idris (7,5 pts) et Djibtrouhi Mustapha (7 pts). Disputée en système suisse en neuf rondes, la compétition a réuni 97 participants et a permis de désigner les représentants algériens au Championnat arabe juniors prévu en Égypte du 28 juillet au 4 août.

## MONDIAL U20 Le Sept national réussit son entrée en Coupe du Président

La sélection algérienne féminine U20 de handball a remporté son premier match de la Coupe du Président (groupe III) du Championnat du monde, en battant les États-Unis sur le score de 30 à 26 (16-12 à la mi-temps), hier à Jinzhong (Chine). Grâce à ce succès, les Algériennes débutent idéalement cette phase de classement et affronteront aujourd'hui l'Islande pour leur deuxième rencontre. Dans l'autre match du groupe, l'Islande s'est imposée face à la Guinée (31-20).

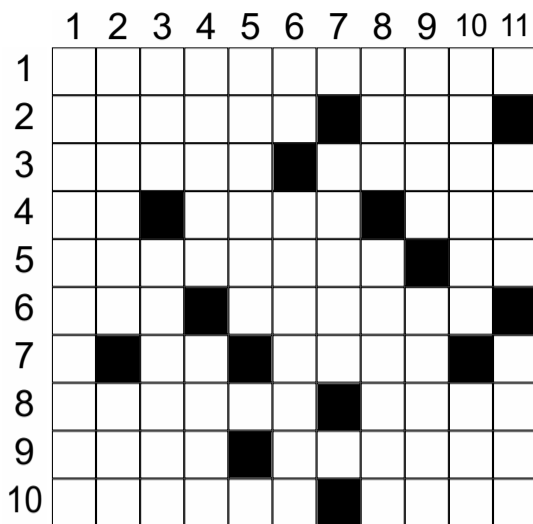
Éliminée du tour principal après une troisième place dans le groupe E, derrière le Danemark et la Chine, l'Algérie poursuit son parcours avec l'objectif de terminer entre la 17e et la 20e place du tournoi.

### ITF-CAT U14

## Badache sacré à Bachdjarah

L'Algérien Mouad Badache a remporté le 2e tournoi du circuit africain ITF/CAT des U14, disputé au Tennis Club de Bachdjarah (Alger), en dominant en finale son compatriote Amir Hameurlaine (6-1, 6-1). Chez les filles, Maya Bey a décroché la 3e place après le forfait de la Tunisienne Sarah Jenhanni. Déjà vainqueur du premier tournoi de la semaine face à l'Égyptien Marwan El Tayar (6-2, 6-3), Badache confirme sa domination. En double, les titres ont été partagés entre l'Algérie et les équipes mixtes de la région. Ce rendez-vous, qui a réuni 64 jeunes issus de huit pays africains, permet de marquer des points pour le classement continental en vue des qualifications au Championnat d'Afrique U14.

## Mots Croisés



### Horizontalement

- 1- Électrochoc . 2- Plaie d'écriture - Pour être d'accord. 3- Passée au four - N'en peut plus.
- 4- Dans - Empereur déchu - Aride.
- 5- Ne pas confondre avec précipitations - Contracté. 6- Déesse marine - Entre les roues. 7- Révolution - De même. 8- Se ressemblent - Peiner. 9- Ville d'Italie - Obstiné.
- 10- Tamises - Vendit son droit d'aînesse.

### Verticalement

- 1- Crustacés. 2- Roi de la ju,gle - Tenta .
- 3- Point de côté - Tartines.
- 4- Non crue - Désavoués. 5- Natte.
- 6- Note - Bien installées. 7- Ville de France.
- 8- Faux quand il est amovible - Somme.
- 9- Siffilas - Touchées. 10- Volatile - Grecque.
- 11- Bouclier - Premier mot.

# 4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Affrontement  
Afrontement  
Affrancement  
Affrontttement

Thématique  
Tématique  
Thémmtatique  
Thématic

Interrogation  
Interrogation  
Interogation  
Interroguation

Signalisation  
Sinialisation  
Signallisation  
Signalization

## Les mots fléchés

BROSSE À BARBICHE	MONNAIE JAPONAISE À DISTANCE	OS DU TALENT	OFFRANDE	ACTIONNÉ BELLE SAISON	GRANDE RUE IL SE TERRE EN TERRE	ÉCRA-BOUILLÉ
CÈDERA		AMBIANCE	LIVRE OU TABLEAU BIEN MARQUÉ			
N'Y VA PAS		BLOC DE PIERRE SAM (INVERSÉ)	ALLER SANS BUT GONFLER SAUCE		ET LE RESTE ROUSPÉTA	
HABITUDE				PAS ACQUIS	DIEU ÉGYPTIEN LE SOLEIL S'Y LÈVE	
ROMANCE MUSICALE			ENLEVÉES LES POILS ARAB UNI			
AMUSEMENT						
AU MOINS 24 MOIS CAUSÉ DU TORT		FRUIT EXOTIQUE CONDUISIT				ELLE EST PARFOIS SANS ISSUE
		ESPIÈGLE DOMAINE DE SATAN			PETIT ÉCRAN FLEUVE DE COLOGNE	IL IMITE LE DIAMANT
SURPRISES	CHEVILLE AU GOLF MONOTONE POUR UNE VOIX		CONSOM-MER CEINTURERA		DÉLICE DE MOLOSSE UN HUN	
				DÉTESTE CRI DE GOURMAND		
BREUVAGE NOIR	GROUPIE FROISSÉES		COPIER COUP DANS L'EAU			
		COURSE RAPIDE PERDRE				FERTILE
IMAGINAIRE SANS INÉGALITÉ			MOT VACHE	CONIFÈRES ÉDUQUA		
	BOUGON-NÉS					
NÉE DERNIER DE CLASSE				PLAN D'EAU EFFET COMIQUE		BRAME
		ASILE MONTAGNARD RÉGLE DOUBLE			MÉTAL PRÉCIEUX ALTESSE ROYALE	
PRENDRE LE SEIN ESTIMERAS LE POIDS			CIGARE CUBAIN			
				SUR-VEILLANT		

## BIFFE-TOUT

### EN 9 LETTRES :

Instrument de musique à cordes

- |            |            |            |
|------------|------------|------------|
| CANTALOUPE | INFUSION   | SALAGE     |
| CAPUCIN    | INTERACTIF | STÉROÏDE   |
| CHANSON    | ISOMÉTRIE  | SUBALTERNE |
| CORBEILLE  | JÉRÉMIADE  | SURMONTÉ   |
| CRIBLER    | JONGLEUSE  | TARTE      |
| DÉCAPEUSE  | MÉDAILLON  | TRAVERS    |
| DICTON     | OSSEMENTS  | TRÉFLE     |
| DIDACTIQUE | PARENTHÈSE | TRÉPAS     |
| ECLAIR     | POURRI     | TRILINGUE  |
| EGÉRIE     | PRAGUOISE  | TRITON     |
| ETOURDERIE | PRESSE     | VANILLE    |
| FLÛTISTE   | PRÉTENDU   | VÉLOCE     |
| FUGUER     | PSEUDONYME | VIEILLI    |
| GARNISON   | PURETÉ     | VIVALDI    |
| GONG       | RATIBOISER | VULGAIRE   |
| GRADUEL    | RIFIFI     | ZIEUTER    |
| GRAVIER    | RING       |            |
| IMAGE      | ROUGEOLE   |            |

D I D A C T I Q U E S T N E M E S S O P  
M G A R N I S O N P U O L A T N A C I R  
E D P M F G T E P E E E V P E V A V N A  
D E N R N U L R T S I L R E A G U D F G  
A C G O E F G N E R E E O N L L A V U U  
I A G R E T O U E P S U I E G O I M S O  
L P T R A M E D E S A L D A G V C R I I  
L E T R R D R N E R L S I O A U I E O S  
O U F U I U U E D E O R R L N F O P N E  
N S S I O T T E S U E N D I I Y A R E L  
E E F T T E O R L E I I O F A R M E L R  
D R E O R C E N D V R N I S E L T E L E  
A E E U N V A I I E I E I N N S C N I S  
I I P L A T O R T R G E T C I A O E E I  
M V E R B R A U E A R H I T U T H I B O  
E A T T E I E I L T E U U L C P R C R B  
R R N T R I R A N S N L O I L E A I O I  
E G S E Z A S C E E F I D P G I N C C T  
J I S O M E T R I E E S U E L G N O J A  
S U B A L T E R N E E U G N I L I R T R

## SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

### MOTS FLÉCHÉS

**HORIZONTALEMENT**  
AVANTGARDISTE - ENDUREE - BEAU - AUTO-ERIGER - GIRL - INERTE - AL - MISE - LAINE - EPILANT - LEVA - ASE - LISES - SOU - LIEN - RIC - ABER - ETRENNES - ASIE - RAS - AM - SINISTROSE - BU - ROSSEE - OM - DISNEY - ESSAI - IO - AIR - ILES - LINCEUL - AGIRA - REEL - LOUN - IN - CASSURE - XERES -

**VERTICALEMENT**  
AVEUGLES - BAMBIS - IRA - ANTI - PELES - USINES - ENDORMI - IRIS - NOCES - TU - LILLE - EIRE - ELU - OGRE - SAINE - NOYAU - AERIENS - TRIS - ILLE - FREIN - TERRASSER - GEL - SIESTER - AIX - LIBERAL - ON - RESIGNE - SERTIES - NEO - ALI - OTA - ENVOIE - SOIERIE - EUS - EAU - STEM - SANS.

### MOTS CROISÉS

**HORIZONTALEMENT**  
1- GRENOUILLES. 2- RENES - GAINÉ. 3- DEMANDANT. 4- THE - ORE - RUT. 5- TATENT - PAYE. 6- TUDIEU - AR. 7- BETES - ROI. 8- QUE - SALES. 9- SI - NET - AN. 10- IL - SESSEINS.

**VERTICALEMENT**  
1- GRATTE - QUI. 2- RE - HA - BU. 3- ENDETTEES. 4- NEE - EUT - ID. 5- OSMONDES. 6- ARTISANS. 7- IGNE - LES. 8- LAD - PURETE. 9- LIERA - OS. 10- ENNUYAI - AN. 11- SETTER - ANS.

**4x4** Rapiècement - Convexité  
Effritement - Exhaussement

**BIFFE-TOUT : PARASITE**



Page réalisée  
par Souiki Sidali



10/10

### LE BALLON AU BOUT DES DOIGTS

Lors de la Coupe du monde, un père iranien a ému la planète. Pour son fils aveugle de 9 ans, Alireza, il a créé un mini-terrain en carton avec des lignes en relief. En regardant le match de l'équipe iranienne contre l'Égypte en direct, le papa déplace les doigts de l'enfant sur le mini-terrain pour lui faire ressentir où est le ballon, avec chaque passe et chaque but. La vidéo virale a suscité plus de 600k vues. Les internautes saluent unanimement ce geste du «père de l'année».

### 9/10 ZAYN AU SOMMET



Le Canadien, d'origine syrienne, Sami Zayn a marqué l'histoire à Riyad en devenant le premier catcheur d'origine arabe champion du monde de la WWE. À Night of Champions, il a détrôné Cody Rhodes. Avec plus de 350k vues sur les réseaux, l'enthousiasme est immense. Une victoire amplement méritée après 20 ans de carrière.

### 8/10 LE MESSI DE TEMU



Inaugurée en Patagonie argentine pour attirer les visiteurs, la plus grande statue de Lionel Messi au monde fait un immense flop. Haute de 26 mètres pour 70 tonnes, cette œuvre colossale signée Aldo Beroisa représente le champion à genoux, mais ses finitions ratées et son manque de réalisme font pitié. Avec plus de 300k vues sur les réseaux sociaux, les internautes crient au scandale et au ridicule. La Toile s'est aussi enflammée notamment à cause de la Coupe du monde, placée de façon très maladroite, selon de nombreux fans. Ces derniers le surnomment déjà le «Messi de Temu», en référence à la plateforme de commerce en ligne.



7/10  
RETROUVAILLES  
HISTORIQUES  
DE KASSANDRA  
ET LUIS DAVID

Plus de 30 ans après le succès planétaire de la telenovela Cassandra, les stars vénézuéliennes Coraima Torres et Osvaldo Ríos se sont enfin retrouvées à Dubaï lors des Top Humanity Leaders Awards. Réunis à l'hôtel Atlantis, les interprètes de Cassandra et Luis David ont partagé une étreinte chargée d'émotion qui a immédiatement enflammé les réseaux sociaux, avec plus de 265k vues. Honorés pour leur impact culturel mondial, notamment en Algérie où le feuilleton a marqué les années 90, les deux acteurs ont affiché une belle complicité. Ce moment de nostalgie pure a ravi des fans et internautes à travers le monde. Toute une enfance d'une génération résumée en une image : un couple légendaire.

### 6/10 UNE SPONTANÉITÉ QUI ENCHANTE LES INTERNAUTES



Dans une vidéo spontanée tournée dans sa voiture, l'actrice, Nawal Zaatar, apparaît souriante et pleine d'énergie en interprétant «Harramt Ahebbak», célèbre chanson de la regrettée diva algérienne Warda al-Jazairia. Une séquence chaleureuse qui rappelle son attachement aux grands classiques de la chanson arabe. Avec plus de 59k vues, les internautes trouvent que l'attitude de la comédienne prouve que la génération de l'âge d'or de l'art demeure toujours fidèle aux chefs-d'œuvre intemporels qui ont bercé plusieurs générations.

### 5/10 UN CADEAU GLAÇANT

Invité d'une émission sociale diffusée sur une chaîne privée algérienne, un jeune homme amputé d'une main à la suite d'une violente agression a livré un témoignage bouleversant. Il a présenté une photo qu'il aurait reçu comme «cadeau», montrant une main en plastique, accompagnée d'un message menaçant indiquant : «Celle-ci, on te l'a amputée, bientôt on t'amputera l'autre.» Encore marqué par ce geste d'une extrême cruauté, il confie que ses parents n'ont pas fermé l'œil pendant un mois, ajoutant que son agresseur serait récemment sorti de prison. Avec plus de 55k vues, les internautes se disent profondément choqués par ce témoignage et réclament une protection renforcée pour la victime.



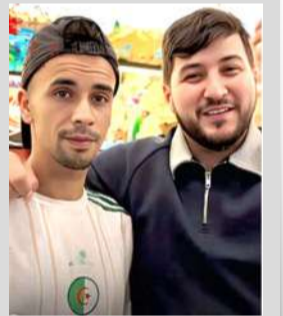
4/10

### UN REFUS SCANDALISANT

Une vidéo montrant une femme en situation de handicap se déplaçant en fauteuil roulant, filmant un taxi et sa plaque d'immatriculation pour dénoncer le refus présumé du chauffeur de la prendre en charge, a dépassé les 46k vues. Les internautes qui ont réagi sont majoritairement indignés, dénonçant pour la plupart, une discrimination et appelant à des sanctions si les faits sont avérés.

### 3/10 UN HÉROS HONORÉ

Le propriétaire d'un restaurant haut de gamme à Oran a rendu hommage au jeune homme qui a escaladé un immeuble de dix étages pour sauver deux enfants. En reconnaissance de son acte de bravoure, il lui a offert une invitation gratuite à vie, l'autorisant à venir quand il le souhaite et à commander ce qu'il désire. Selon le restaurateur, le courage et l'intégrité dont a fait preuve ce héros constituent une richesse inestimable qui l'honorera toute sa vie. Avec plus de 20k réactions, les internautes saluent unanimement ce geste de reconnaissance envers un héros qu'ils jugent exemplaire.



### 2/10 CHABA ZAHOUANIA FÉLICITE LES VERTS

En robe inspirée du drapeau algérien, la légendaire chanteuse de rai, Chaba Zahouania, a félicité la sélection algérienne après sa qualification pour le prochain tour de la Coupe du monde, en reprenant la chanson «Mabrouk Aalina w Mazal



Mazal», dans une vidéo. Avec plus de 17k vues, les internautes applaudissent ce message patriotique.

1/10

### DIVORCE DE NESREEN TAFESH

La star syrienne aux origines palestino-algériennes, Nesreen Tafesh, a officialisé son divorce avec l'homme d'affaires Ahmed Gohar après un an et demi de mariage, demandant le respect de sa vie privée. Cette annonce, survenue après la suppression de leurs photos sur Instagram, a secoué les réseaux sociaux, avec plus de 3 500 réactions. Les internautes sont très partagés : si certains expriment leur profonde tristesse et leur soutien face à cette épreuve, d'autres se montrent plus critiques, qualifiant cette rupture rapide de prévisible pour les mariages de célébrités, tandis que les fans saluent la dignité de leur séparation.

## BIOSÉCURITÉ

# SACRE CONTINENTAL POUR L'INSTITUT PASTEUR D'ALGÉRIE

**L'Afrique mise sur l'expertise algérienne. En consacrant l'Institut Pasteur d'Algérie comme centre régional d'excellence, l'Africa CDC confie à l'Algérie un rôle clé dans la prévention et la gestion des risques biologiques en Afrique du Nord.**

**L'**Institut Pasteur d'Algérie (IPA) franchit une nouvelle étape dans son rayonnement scientifique continental. Le ministère de la Santé a annoncé sa désignation en tant que centre régional d'excellence en biosécurité et sûreté biologique pour l'Afrique du Nord, une reconnaissance accordée par les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) à travers une notification officielle.

### UN LABEL D'EXCELLENCE

Cette distinction vient consacrer les compétences scientifiques de l'Institut, la qualité de ses infrastructures ainsi que son expertise dans les domaines de la biosécurité et de la sûreté biologique. Elle traduit également la confiance des autorités sanitaires africaines envers les capacités nationales algériennes à accompagner les pays de la région dans le renforcement de leurs systèmes de prévention et de gestion des risques biologiques.

Cette reconnaissance est le fruit d'un processus d'évaluation rigoureux engagé en octobre 2025 avec le dépôt du dossier de candidature. En février 2026, une mission d'experts de l'Africa CDC s'est rendue à l'Institut Pasteur d'Algérie afin d'évaluer ses capacités techniques, organisationnelles et scientifiques. À l'issue de cette mission, l'établissement a été officiellement accrédité en qualité de centre régional de référence pour l'Afrique du Nord.

Au-delà de la reconnaissance institutionnelle, ce nouveau statut confère à l'IPA une



responsabilité stratégique dans le développement des compétences régionales. L'Institut sera chargé de contribuer au renforcement des capacités des pays d'Afrique du Nord, d'assurer des actions de formation spécialisée et de promouvoir la coopération scientifique et technique en matière de biosécurité. Cette mission consolide davantage la place de l'Algérie comme acteur régional de premier plan dans la prévention des risques biologiques.

Dans ce cadre, l'Institut accueille du 29 juin au 3 juillet, au niveau de son site de Sidi Fredj, une formation régionale de niveau 1 consacrée à l'ingénierie du confinement biologique (Bio-Containment Engineering). Cette session réunit des experts et spécialistes issus de plusieurs pays d'Afrique du Nord, sélectionnés par l'Africa CDC, dans le

but d'harmoniser les pratiques et de renforcer les compétences techniques dans ce domaine hautement stratégique.

### PRÉVENIR LES RISQUES BIOLOGIQUES

Le ministère de la Santé a, à cette occasion, réaffirmé son engagement en faveur du développement de la biosécurité et de la préparation des systèmes de santé face aux menaces biologiques émergentes, en misant sur la formation, la coopération régionale et le renforcement des infrastructures spécialisées.

Institution de référence dans le paysage sanitaire national, l'Institut Pasteur d'Algérie assure de multiples missions allant des analyses biologiques et du diagnostic médical à la surveillance épidémiologique, en passant par la recherche scientifique, la for-

mation, la production, l'importation et la distribution de vaccins. Il produit notamment les vaccins et sérums antirabiques à usage humain et vétérinaire, le sérum antiscorpionique, le sérum antivipérin ainsi que plusieurs réactifs de diagnostic.

L'établissement emploie près de 750 personnes réparties sur 7 sites implantés à travers le territoire national, dont quatre à Alger et trois antennes régionales à Oran, Constantine et M'sila, constituant un réseau au service de la santé publique.

Les investissements engagés depuis le début des années 2000 ont permis à l'Institut de moderniser considérablement ses infrastructures. L'ouverture, en 2014, de laboratoires de niveaux P2 et P3 répondant aux normes de l'Organisation mondiale de la santé, l'accréditation ISO 17025 de plusieurs unités, notamment le laboratoire de la grippe, ainsi que la reconnaissance de l'OMS pour les laboratoires spécialisés dans la rougeole et les entérovirus, illustrent cette dynamique de modernisation.

### LE RAYONNEMENT DE L'ALGÉRIE S'AFFIRME

Membre du réseau international des Instituts Pasteur, l'IPA poursuit ainsi le renforcement de son potentiel scientifique et technologique. Sa désignation comme centre régional d'excellence confirme la montée en puissance de l'expertise algérienne dans le domaine de la biosécurité et ouvre de nouvelles perspectives de coopération au service de la sécurité sanitaire en Afrique du Nord.

A. M.

## SCANDALE AU CONSULAT D'ESPAGNE

# L'affaire franchit un nouveau cap

Un nouveau rebondissement est venu relancer l'affaire du vice-consul d'Espagne à Alger, Vicente Moreno, soupçonné d'avoir mis en place un trafic de visas au sein du consulat général d'Espagne dans la capitale algérienne.

Selon le média espagnol The Objective, le diplomate, qui occupait le poste de numéro deux de la représentation consulaire, a été rappelé à Madrid par le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares. À son retour, il a été réaffecté à la Direction générale adjointe des biens immobiliers, un service considéré comme peu stratégique au sein du ministère.

Cette décision intervient quelques semaines après son arrestation en Espagne, à Sagunto (Valence), en compagnie d'un employé local de nationalité algérienne interpellé à Alicante. L'affaire est instruite par l'Audience nationale espagnole et l'Unité de lutte contre la délinquance économique et financière (UDEP), qui soupçonnent Vicente Moreno d'avoir dirigé une organisation criminelle



spécialisée dans la délivrance frauduleuse de visas contre rémunération.

Les enquêteurs estiment que des visas Schengen auraient été accordés en échange de sommes pouvant atteindre 25 000 euros. Une partie des revenus générés aurait ensuite été blanchie en Espagne, notamment à tra-

vers l'acquisition de véhicules.

L'enquête a également mis au jour des irrégularités dans la gestion administrative du consulat. Vicente Moreno est notamment soupçonné d'avoir continué à utiliser la signature de l'ancienne consule, Miriam de Andrés, après son départ, afin de signer des documents officiels liés à des demandes de visa.

Outre le diplomate espagnol, un employé algérien du consulat, identifié par The Objective comme Mohamed B., a été arrêté. Une troisième personne, l'épouse de Vicente Moreno, également de nationalité algérienne, a été mise en examen sans être placée en détention. Les trois suspects sont poursuivis pour participation à une organisation criminelle, blanchiment d'argent, falsification de documents officiels, corruption et fraude aux visas.

### PERQUISITIONS, SAISIES ET GEL DES AVOIRS

À la suite de son arrestation, le juge María Tardón a ordonné plusieurs mesures conservatoires à l'encontre de Vicente Moreno, notamment la confiscation de son passeport, l'interdiction de quitter le territoire espagnol et l'obligation de se présenter deux fois par semaine auprès des autorités policières. Dans le cadre de l'opération baptisée Jazira-

Cova, les enquêteurs ont mené des perquisitions à Sagunto et Torreveja. Les saisies ont porté sur 10 890 euros en espèces, quatre téléphones portables, deux ordinateurs et dix-sept clés USB. La justice a également ordonné le gel d'un bien immobilier à Madrid ainsi que de plusieurs avoirs financiers.

L'affaire trouve son origine dans une enquête interne ouverte depuis près d'un an par le ministère espagnol des Affaires étrangères sur le consulat général d'Espagne à Alger. Des soupçons d'irrégularités dans l'authentification de documents et dans le traitement de certaines demandes de visa avaient déjà conduit à des investigations administratives. En mars dernier, The Objective révélait l'existence de courriels internes laissant apparaître des traitements de faveur au sein du consulat. Dès novembre, le même média avait déjà fait état de refus de visas suspects attribués à l'ancienne consule alors qu'elle n'était plus en poste.

L'opération policière, menée sous l'autorité de l'Audience nationale et avec le soutien du parquet anticorruption, a mobilisé plusieurs services spécialisés espagnols, dont l'UDEP, l'Unité centrale de lutte contre l'immigration clandestine et la falsification de documents (UCRIF) et la Direction adjointe de la surveillance douanière (Dava).

La justice espagnole soupçonne ainsi Vicente Moreno d'avoir profité de ses fonctions diplomatiques pour mettre en place un système de vente de visas irréguliers, avant de recycler les bénéfices tirés de cette activité à travers diverses opérations financières réalisées en Espagne.

H. A.

SIDI ABDELLAH

## La Sonelgaz raccorde plus de 10 000 logements

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Abdellah a achevé le raccordement du site résidentiel de 10 507 logements de Rahmania aux réseaux d'électricité et de gaz, a indiqué le communiqué de la même institution. Réalisée dans un délai record, l'opération a permis d'assurer l'alimentation énergétique du nouveau pôle urbain et la mise en service de plus de 10 507 compteurs électriques grâce à la mobilisation des équipes techniques. Les travaux ont porté sur la réalisation de réseaux électriques souterrains, la mise en service des postes de transformation et l'installation des compteurs conformément aux normes techniques en vigueur afin de garantir la stabilité et la sécurité de l'alimentation. Selon le directeur de distribution, Mustapha Abderrahim, cette réalisation est le fruit d'une stratégie anticipative et d'une forte mobilisation visant à assurer la disponibilité du réseau dans les délais prévus et à accompagner les nouveaux programmes de logements.